



OFFRE DE FORMATION CONTINUE

DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES
Demandeurs d'emploi et autres actifs

1^o SEMESTRE 2026
Version 3

<https://cdfacfppa33.com>

BORDEAUX
GIRONDE

...au service de l'Agriculture et des Territoires

Le CDFA et le CFPPA de la Gironde sont des centres constitutifs de :
L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES
N°SIRET : 19331424200010 N°activité/existence (ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat): 7233P020333 Code APE : 8532Z
87 avenue du général de Gaulle - CS 90113 - 33295 BLANQUEFORT Cedex - Tel : 05 56 35 61 10
Mail : cfppa.blanquefort@educagri.fr - cfa.blanquefort@educagri.fr
Site web : www.cdfacfppa33.com - www.formagri33.com
CFPPA Code APE : 8559A - CDFA Code APE : 8532Z

FINANCEMENT	SECTEUR PRO NUMERIQUE	FORMATION	LIEU	PAGE
Alternance		LICENCE PRO AGRONOMIE	BLANQUEFORT	3
Alternance		CAPA SERVICES AUX PERSONNES ET VENTE EN ESPACE RURAL	LE TEICH	4
Alternance & Individuel	SERVICE & VENTE	CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE	LE TEICH	5
Alternance & individuel		CS*** TOURISME VERT, ACCUEIL ET MILIEU RURAL	BOMMES	6
HSP 24-27		ACTION PREPARATOIRE AUX METIERS DE L'AGRICULTURE	BLANQUEFORT, LATRESNE, MONTAGNE, PUGNAC & ST YZAN / M	7
Alternance		CAPA JARDINIER PAYSAGISTE	BLANQUEFORT, LE TEICH, MONTAGNE, PUGNAC & LA REOLE	8
HSP 24-27	JARDINIER	CAPA JARDINIER PAYSAGISTE	LATRESNE	9
Alternance	PAYYSAGISTE	BAC PRO AMENAGEMENTS PAYSAGERS	BLANQUEFORT	10
Alternance		BP *AMENAGEMENTS PAYSAGERS	LE TEICH	11
Alternance		CS*** ARBORISTE GRIMPEUR	LATRESNE	12
Alternance		CS*** CONSTRUCTIONS PAYSAGERES	LE HAILLAN	13
Alternance		BTSA AMENAGEMENTS PAYSAGERS	BLANQUEFORT	14
HSP 24-27		ACTION PREPARATOIRE AUX METIERS DE L'AGRICULTURE	BLANQUEFORT, LATRESNE, MONTAGNE, PUGNAC & ST YZAN / M	15
Alternance		CAPA Métiers de l'Agriculture - Prod végétales / VITICULTURE	MONTAGNE, PUGNAC & LA REOLE	16
HSP 24-27	VIGNE ET VIN	CAPA Métiers de l'Agriculture - Prod végétales / VITICULTURE	MONTAGNE & ST YZANS DU MEDOC	17
Alternance		CQP AGENT VITICOLE	MEDOC	18
Alternance		ECOLES DE LA VIGNE "PLUS BELLE LA VIGNE"		
Alternance		BAC PRO CONDUITE ET GESTION D'ENTREPRISE VITIVINICOLE	MONTAGNE	19
Alternance		BTSA VITICULTURE ŒNOLOGIE	BLANQUEFORT & BOMMES	20
Alternance	TONNELLERIE	CAP TONNELIER	BLANQUEFORT	21
HSP 24-27		ACTION PREPARATOIRE AUX METIERS DE L'AGRICULTURE	BLANQUEFORT, LATRESNE, MONTAGNE, PUGNAC & ST YZAN / M	22
HSP 24-27		CAPA Métiers de l'Agriculture - PRODUCTIONS HORTICOLES	PUGNAC & BLANQUEFORT	23
Alternance		CAPA Métiers de l'Agriculture - PRODUCTIONS HORTICOLES	PUGNAC	24
Individuel	MARAICHAGE	COP « OPERATEUR DE CULTURES LEGUMIERES	BLANQUEFORT / FLOIRAC	25
Individuel		CQP « AGENT DE CULTURES LEGUMIERES	BLANQUEFORT / FLOIRAC	26
PRF 23 - LOT 24 + autre à confirmer		BP* RESPONSABLE PRODUCTIONS LEGUMIERES FLORALES FRUITIERES ET PEPINIERES	BLANQUEFORT	27 – 28
A confirmer		CS*** CONDUITE DE LA PRODUCTION DE PLANTES A PARFUMS, AROMATIQUES ET MEDICINALES	BLANQUEFORT	29
Alternance	CONCHYLICULTURE	CAP - MARITIME DE CONCHYLICULTURE	LE TEICH	30
Alternance	CHEVAUX	CAPA PALEFRENIER SOIGNEUR	BLANQUEFORT	31
Alternance		CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE GRANDES CULTURES-ELEVAGE	LA REOLE	32
Alternance	AGRICULTURE	BAC PRO CONDUITE ET GESTION D'ENTREPRISE HIPPIQUE	BLANQUEFORT	33
Compétences		CONNAISSANCE DES ACTEURS AGRICOLES – OFB	BLANQUEFORT	34
Alternance	CONDUITE ENGIN MECANIQUE	CQP CONDUCTEUR D'AGROEQUIPEMENTS	MONTAGNE - PAULLAC	35
PRF 23 - LOT 24 + autre à confirmer	CREATION / REPRISE	PARCOURS INSTALLATION : BP* RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE & ACTION PREPARATOIRE ET DE SECURISATION	LA REOLE	36 - 37
Alternance	ENTREPRISE DE L'AGRICULTURE	BP* RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE	LA REOLE	38
Individuel		BP* RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE - hybride FOAD**	LA REOLE	39
Individuel	VAE	ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE NOUVELLE AQUITAINE - GIRONDE		40
		PRESENTATION DU CFPPA DE LA GIRONDE		41

* BP : Brevet Professionnel - niveau 4 ** FOAD : Formation Ouverte à Distance ***CS : Certificat de Spécialisation - niveau 4

ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL POUR LES FORMATIONS DE PLUS DE 200H

(emploi, mobilité, santé...) personnalisé avec des temps individuels et/ou collectifs selon les dispositifs, les besoins exprimés ou non du stagiaire :

- 1 positionnement individuel + 1 entretien intermédiaire et 1 de fin de parcours
- 1 suivi de formation en entreprise à minima
- Retours sur expérience après les stages en entreprise pour l'appropriation d'acquis
- Evaluation des activités professionnelles en centre et en entreprise
- Bilans de formation

Le livret d'accompagnement compile le positionnement, les préconisations de l'équipe pédagogique et le suivi tout au long du parcours.

Réunions d'information collectives

1 mois avant le début de la formation.

Réunions de préparation à l'entrée

15 jours avant le début de la formation

A défaut, **entretien individuel sur RDV**

Autre voie possible de formation par APPRENTISSAGE & COURTES DE PROFESSIONNALISATION → Consulter les sites

Vous trouverez toutes les informations légales relatives du CFPPA et notre offre de formations sur le site internet <https://cdfacppa33.com>

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Participer à la gestion technique & administrative d'entreprises :

- Appui technico-économique aux entreprises agricoles, groupements de producteurs et entreprises du secteur de l'agrofourmure
- Conduite de projet, développement durable de territoires agricoles
- Elaboration de diagnostics agro-environnementaux
- Mise en place de pratiques agricoles et d'expérimentations
- Mise en place de démarches qualité....

Codes NSF : 211 : Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures - 210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture - 118 : Sciences de la vie

Formacode : 21059 : Agronomie

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Être capable de conseiller et accompagner un acteur du monde agricole (coopérative, exploitation agricole, groupement d'agriculteurs...) dans le choix et la prise en main d'une solution numérique adaptée à son environnement (capteurs embarqués, stations météo connectées, colliers connectés...).

ORGANISATION DE LA FORMATION**01/09/2026 - 30/08/2027**

Dates susceptibles de modification
Limite d'entrée décalée / dérogation

490h en centre

par alternance
14 semaines/
centre
38 en entreprise

Bilan à fixer

UE1 : Conseiller et accompagner l'utilisateur pour une solution adaptée à son environnement

- Module 1 : Capteurs • Module 2 : Consoles et terminaux • Module 3 : Géolocalisation • Module 4 : Robotique • Module 5 : Fonctionnement des logiciels métier • Module 6 : Télédétection
- UE 2 : Connaître les enjeux autour de la donnée et la valoriser
- Module 1 : Données • Module 2 : SIG • Module 3 : Traitement
- UE 3 : Former à la prise en main des solutions numériques
- Module 1 : Mettre en place une "formation utilisateur", individuelle ou collective • Module 2 : Langue : Anglais technique
- UE 4 : Vendre des solutions numériques à des acteurs agricoles
- Module 1 : argumentaire commercial • Module 2 : méthodologie

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques actives qui reposeront notamment sur des ateliers sociolinguistiques et l'utilisation d'outils numériques

Formation par alternance centre/entreprise, à temps plein

Individualisation du parcours selon situation et positionnement.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur

Horaires de formation : Centre : 8h-12h et 13h-18h, selon emploi du temps – Entreprise : se conformer aux horaires de l'employeur

Formateurs du CFPPA, du CDFPA 47 et de BSA en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de ces centres de formation

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative Suivi individuel

Alternance Formation ouverte à distance

Visite d'entreprises Etudes de cas et situation pratique

Eventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEUX & CONTACT**AGROCAMBUS BORDEAUX GIRONDE****SITE DE BLANQUEFORT DU CFA DE LA GIRONDE**

84 Avenue DU GENERAL DE GAULLE CS 90113

33290 BLANQUEFORT - 05.56.35.61.15-15

contact@formagri33.com Valentine VERGERON**VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION**

Licence professionnelle mention " Agronomie " Niveau 6 - Parcours " Numérique pour l'agriculture " Certifié par BSA – Certification enregistré le 05/07/2022 - RNCP40322 - Validité jusqu'au 31/12/2029

Attestation de formation et de compétences**AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE**

Autre voie : Scolaire. Apprentissage

Insertion professionnelle – Poursuite d'études en Mater (sur dossier)

PUBLIC

Demandeurs d'emploi. Personne en recherche d'emploi et/ou de reconversion professionnelle – Projet de perfectionnement et/ou évolution professionnelle

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Être titulaire ou en cours d'acquisition d'un diplôme de niveau bac+2 ou équivalent (VES ou VAPP) en agriculture (BTSA, BTS viticoeno, BTS forestier...).

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRESConsulter <https://cdfacfp33.com>**MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION**

Admission définitive sur : *validation de quatre semestres de formation équivalents aux années L1 et L2 d'une licence. *Signature d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

Concours / Admissibilité : épreuve unique d'examen de dossier visant à évaluer la motivation et la pertinence du projet professionnel. Cet examen se base sur le cursus du candidat et les titres et travaux réalisés.

Admission : entretien de 30 min avec le jury comprenant une phase d'échanges en anglais

EFFECTIFS

4 Mini - 16 Maxi annuel - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Rémunération de l'employeur conformément à la réglementation

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur de la formation et à l'employeur

COÛT

Prise en charge possible par OPCO (OCAPIAT – AKTO), ATpro

Autre : Consulter le service recrutement.

Équipement de Protection Individuelle fourni / l'entreprise

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Devenir employé qualifié de niveau 3 qui assure des services aux personnes c'est-à-dire des activités contribuant au mieux-être des bénéficiaires. Il s'agit d'un secteur très diversifié où le métier s'exerce auprès de nombreux publics : petite enfance, personnes handicapées, personnes âgées ou/et dépendantes. Il réalise ses activités sous le contrôle d'un encadrement ou de l'employeur, mais il doit faire preuve d'initiatives dans les tâches d'entretien et d'hygiène et dans les relations qu'il entretient avec les personnes dont il a la charge

Codes NSF : 312 : Commerce, vente - 330 : Spécialités plurivalentes des services aux personnes

Formacodes : 42056 : Service à la personne - 34525 : Vente produit alimentaire

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Connaître le monde professionnel

Communiquer de manière adaptée aux différents publics et situations professionnelles

Mettre en œuvre des techniques de services à la personne : gestes essentiels de la vie quotidienne, animation, cuisine, entretien des locaux et du linge

Assurer des techniques commerciales.

Maîtriser des bases en biologie, alimentation et hygiène.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPÉTENCES

01/09/2025 – 30/06/2027

01/09/2024 – 30/06/2026

Dates susceptibles de modification

Limite d'entrée décalée / dérogation

840 h en

alternance

Bilans à fixer à mi et fin de parcours

Capacités générales

CG1 - Agir en situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

CG2 - Agir en contribuant à sa construction personnelle

CG3 - Interagir avec son environnement social

CP4 - Établir une communication avec la personne et son entourage en lien avec son environnement

CP5 - Réaliser des interventions d'aide à la personne

CP6 - Réaliser des activités de vente

CP7 - S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Acteur Sauveteur Secouriste du travail (SST)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue en alternance en 840h/an en centre

Individualisation possible de parcours selon situation.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30

Stage : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique, titulaire du certificat de formateur SST et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels, en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques)

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique Alternance

Formation ouverte à distance (éventuelle)

Éventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE**SITE DU TEICH DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE**

LIEU &
CONTACT

99 allée de Grangeneuve

Plaine des sports- 33470 LE TEICH

06 43 89 82 85 viescolaire.ba@formagri33.com

Hugo DE SOUSA

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

CAPA – SAPVER - Services aux personnes et vente en espace rural (niveau 3) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire - RNCP38390 enregistré au BO/JO le 10/07/2015 - RNCP38390 valable jusqu'au : 31/12/2028

PRAP2S (prévention des risques liés à l'activité physique professionnelle en secteur sanitaire et social) Certifié par l'INRS **Acteur SST** (Sauveteur secouriste du travail) délivré si réussite aux épreuves et 100% d'assiduité - Certifié par l'INRS valable 2 ans

Attestation de formation et de compétences

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Autre voie : scolaire – apprentissage – formation continue

Emploi - Poursuite possible d'études en mention complémentaire ou en bac professionnel. Exemple(s) de formation(s) : MC (futur CS) Aide à domicile, Bac pro Métiers de l'accueil, Bac pro services aux personnes et animation dans les territoires & Bac pro technicien conseil vente en alimentation (produits alimentaires et boissons)

PUBLIC

Demandeurs d'emploi. Personne en recherche d'emploi et/ou de reconversion professionnelle – Projet de perfectionnement et/ou évolution professionnelle

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Maîtrise des savoirs de base

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfppa33.com>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Contrat d'alternance

Dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).

Entrée en formation aux dates fixées (entrées séquencées) ou en cours selon positionnement.

EFFECTIFS

4 Mini - 12 Maxi annuel - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Rémunération de l'employeur selon la réglementation en cours
Etat de présences par ½ journée transmis au financeur de la formation et à l'employeur

COUT

Prise en charge possible par OPCO (OCAPIAT – AKTO), ATpro
Autre : Consulter le service recrutement.

Équipement de Protection Individuelle fourni / l'entreprise
A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Devenir un professionnel qualifié qui accueille et accompagne au quotidien l'enfant de moins de 6 ans dans un souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

Participer avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents. Pour cela, il instaure une relation de confiance avec les parents.

Exercer son activité professionnelle dans différents secteurs : établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE - multi-accueil, crèche, halte-garderie, ...° ; accueil collectif de mineurs (centre aéré, centre de loisirs,) ; école maternelle ; maison d'assistants maternels ; A son domicile ou celui des parents

Code NSF : 332 Travail social

Formacode : 44041 : Petite enfance

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Former à l'accueil et à l'accompagnement quotidien du développement de l'enfant de moins de 6 ans

Respecter avec constance ses besoins, ses droits et l'individu

Participer à la construction de son identité et son épanouissement

Adopter le comportement adéquat auprès de l'enfant, des parents et des professionnels

Pratiquer en collectif ou en individuel.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

01/09/26-29/05/27

*Dates susceptibles de modification
Limite d'entrée décalée / dérogation*

952h dont

403h centre &
549h en entreprise

Bilans à fixer

Bloc 1 / Accompagner le développement du jeune enfant

Bloc 2 / Exercer son activité en accueil collectif

Bloc 3 / Exercer son activité en accueil individuel

Acteur Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et Prévention des

Risques liés à l'Activité Professionnelle 2S (PRAP 2S)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue / parcours individuel

Individualisation possible de parcours selon situation.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments

accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :

Temps partiel / 6 à 8h par jour, sur la base de 35h hebdo., sur 5

jours possibles - Rythme discontinu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-17H30

Stage : Horaires de l'entreprise

Plateau technique, partenariat Mairie du Teich

Formateurs d'enseignement général, scientifique, titulaire du certificat de formateur SST et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels (EAJE, auxiliaire de puériculture...), en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLFPA Bordeaux Gironde
Interventions et supports de formation en langue française.

Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques)

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique Alternance

Formation ouverte à distance (éventuelle)

Eventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE

SITE DU TEICH DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE

99 allée de Grangeneuve

Plaine des sports- 33470 LE TEICH

06 43 89 82 85

Contact : ERICKA HECKMANN 06.24.91.34.01

viescolaire.ba@formagri33.com

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

CAP AEPE – Accompagnant Educatif Petite Enfance - Niveau 3 de du Ministère de l'éducation nationale enregistré au JO/BO le 30/11/2020 - RNCP38565 (jusqu'au : 31/12/2028)

3 Epreuves nationales d'examen pour obtenir le CAP

Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+ **Acteur SST** (Sauveteur secouriste du travail) délivré si réussite aux épreuves et 100% d'assiduité - Certifié par l'INRS valable 2 ans

+ **Validation du PRAP 2S** – Certifié par l'INRS

+ **Attestation de formation et de compétences**

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage & poursuite d'études (Diplôme d'ATSEM, Auxiliaire puériculture): cf. www.onisep.fr

PUBLIC

Demandeur d'emploi - CPF – Alternants (+ de 16 ans)

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Diplôme de niveau 3 minimum (CAP)

Positionnement fait avec le CDFA33 Site du Teich

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Dossier d'admission au centre

Modalités variables selon financeur :

- Contrat d'apprentissage avec un employeur
- contrat de professionnalisation avec un employeur
- Mobilisation du CPF.
- Autres : nous consulter

Acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).

EFFECTIFS

4 Mini - 12 Maxi annuel - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Rémunération contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
Autres : nous consulter. Selon le statut, aide possible aux frais de déplacements, repas et hébergement.

COÛT

Prise en charge possible par OPCO (OCAPIAT – AKTO), ATpro

Autre : Consulter le service recrutement.

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires



OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Étudier l'opportunité de création d'une prestation touristique d'une exploitation agricole ou d'une entreprise en prenant en compte l'environnement socio-économique du territoire
Mettre au point des prestations de qualité en matière d'accueil, de restauration, d'hébergements, d'animations ou encore d'activités de pleine nature dans le respect des contraintes législatives et réglementaires
Définir un statut juridique et fiscal de l'activité « tourisme » de l'exploitation ou entreprise
Conduire et gérer l'activité « tourisme » de son entreprise
Communiquer et commercialiser des prestations touristiques
Organiser la formation permanente des ressources humaines
Code NSF : 334 : Accueil, hôtellerie, tourisme
Formacodes : 42623 : Animation tourisme - 42693 : Tourisme rural


OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Faire l'ingénierie de projet de prestations touristiques (accueil, restauration, hébergements, animations, activités pleine nature)
Respecter les contraintes législatives et réglementaires
Mettre en œuvre une prestation de qualité
Gérer une activité et une entreprise de tourisme, d'accueil ou d'animation en milieu rural
Communiquer et commercialiser

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES**01/09/2026-30/06/2027**Dates susceptibles de modification
Limite d'entrée décalée / dérogation**560h en
centre**Bilans à 9h
16/01/2026 &
31/08/2026

Élaborer un projet d'activité de tourisme rural
Raisonnement la conduite d'une activité de tourisme rural
Réaliser des prestations de tourisme rural
Mettre en œuvre des techniques de commercialisation pour des prestations de tourisme rural
Connaître les ressources culturelles et patrimoniales d'un territoire
Être « acteur Sauveteur Secouriste du Travail (SST) »

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue / parcours individuel
Individualisation possible de parcours selon situation.
Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur : 
Temps plein – base de 35h hebdomadaire
Horaires de formation : 9h-12h et 13h30-17h30 le lundi, 8h-12h et 13h30-17h30 les mardi, mercredi et jeudi, 8h-12h le vendredi
& Horaires entreprise : se conformer à l'entreprise
Plateau technique, partenariat avec acteurs du territoire
Formateurs d'enseignement général, scientifique, titulaire du certificat de formateur SST et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels, en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde
Interventions et supports de formation en langue française.
 Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques)
 Pédagogie participative Suivi individuel
 Visites d'entreprise Etudes de cas
Situation pratique Alternance
Formation ouverte à distance (éventuelle)
Éventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

Vous trouverez toutes les informations légales relatives du CFPPA et

AGROCAMBUS BORDEAUX GIRONDE**LIEU &
CONTACT****BOMMES DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE**

Lycée Agricole – EVO La Tour Blanche 33210 Bommes
SYLVIE VAILLANT 05.57.98.02.74
contact.cdfacfppa.bommes@formagri33.com

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION**CS TOURISME VERT, ACCUEIL ET ANIMATION EN MILIEU RURAL**

- NIVEAU 4 du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire enregistré au BO/JO le 20/07/2001 - RNCP39672 (jusqu'au : 31/12/2029)
Contrôle continu – Validation d'Unité capitalisable
Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...)
Acteur SST (Sauveteur secouriste du travail) délivré si réussite aux épreuves et 100% d'assiduité - Certifié par l'INRS valable 2 ans
+ Attestation de formation et de compétences

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage ou scolaire
Poursuite d'études: cf. www.onisep.fr

PUBLIC

Demandeur d'emploi - CPF – Alternants (+ de 16 ans)

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Diplômes de niveau 4 suivants :
Brevet professionnel « responsable d'exploitation agricole » ou « productions horticoles » ;
Bac pro. « conduite et gestion de l'exploitation agricole » ou « productions horticoles » ;
BTSA « productions » ou « commerces et services »

Autre : sur décision du DRAAF avec un diplôme ou titre homologué de niveau au moins équivalent, de spécialité voisine, ou d'attestation de suivi de formations reconnues dans les conventions collectives.

Taux de réussite, insertion et satisfaction des stagiairesConsulter <https://cdfacfppa33.com>**MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION**

Dossier d'admission au centre
Modalités variables selon financeur :
- Contrat d'apprentissage avec un employeur
- contrat de professionnalisation avec un employeur
- Mobilisation du CPF.
- Autres : nous consulter
Acceptation du règlement intérieur.
Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).

EFFECTIFS

8 Mini - 15 Maxi annuel - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Rémunération contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
Autres : nous consulter. Selon le statut, aide possible aux frais de déplacements, repas et hébergement.

COÛT

Prise en charge possible par OPCO (OCAPIAT – AKTO ...), ATpro
Autre : Consulter le service recrutement.
A charge du stagiaire petites fournitures scolaires et frais annexes de transport, d'hébergement et de restauration

notre offre de formations sur le site internet <https://cdfacfppa33.com/>

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Se préparer à devenir Jardinier Paysagiste, ouvrier qualifié en vigne et vin ou productions horticoles...

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Consolider les projets professionnels dans le champ de l'installation agricole.


Définir le parcours et la certification adaptés au stagiaire que ce soit en termes de niveau, d'individualisation du parcours ou de spécialité visée.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

St Yzans A FIXER		<u>Bilans à 9h</u> St Yzans A FIXER
Latresne – Pugnac : 27/04/26 au 19/06/26	245h 175h en centre & 70 h en stage	Latresne 11/06/2026 Pugnac 12/06/2026
Montagne 09/10 AU 27/11/2026		Montagne 18/11/26
Blanquefort Dates à fixer <i>Dates susceptibles de modification Limite d'entrée décalée / dérogation</i>		Blanquefort Date à fixer

Consolidation du projet professionnel
Concrétisation du projet professionnel
Acquisition de compétences et ASP
Stage en entreprise
Modules lié à Néo Terra : Numérique – Développement durable
Citoyenneté

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance
Individualisation possible de parcours selon situation. 
Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur:
Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30 –
Susceptibles de modification selon site
+ Horaires de l'entreprise
Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLFPA Bordeaux Gironde
Interventions et supports de formation en langue française.

<input checked="" type="checkbox"/> Face à Face pédagogique	<input checked="" type="checkbox"/> Théoriques & Pratiques
<input checked="" type="checkbox"/> Pédagogie participative	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi individuel
<input checked="" type="checkbox"/> Visites d'entreprise	<input checked="" type="checkbox"/> Etudes de cas
<input checked="" type="checkbox"/> Situation pratique entreprise	<input checked="" type="checkbox"/> Stage individuel en entreprise

Formation ouverte à distance
Eventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

EFFECTIFS

4 Mini – 7 (6 à Pugnac) Maxi/ session - Mixité de public possible

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Aucune – rapprochant d'une PMSMP - cf. www.onisep.fr

**AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE
SITE DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE DE :**

BLANQUEFORT : 87 Av. du Gl de Gaulle 05 56 35 61 15
contact@formagri33.com Sylvie BONFILS

LATRESNE : Aérocampus 1 Rte de Cénac 05 56 21 01 47
contact.latresne@formagri33.com Mathieu CAZALIS

MONTAGNE : 36 Rte de GOUJON 05 57 40 03 09
contact.montagne@formagri33.com Valérie RENARD

PUGNAC : 1307 Route du Canton 05 57 68 87 97
contact.pugnac@formagri33.com Pascale BURATTI

MFR ST YZANS DU MEDOC (Sous traitant)

11 Rue RIGON 33340 ST YZANS DE MEDOC
05.56.09.05.17 – Charlotte RIVAT-COLAERT

**LIEUX &
CONTACTS****VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION****Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PUBLIC

L'habilitation de service public « 1^{er} niveau de qualification » s'adresse aux personnes en recherche d'emploi de plus de 16 ans, pouvant travailler en milieu ordinaire et rencontrant des difficultés d'insertion et/ou d'apprentissage. Sont prioritairement ciblés les personnes ayant un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau 4.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com/>

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Accès sans sélection sur prescription ou auto positionnement.

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Habilitation de Service Public (HSP) jusqu'au 31/12/27 avec **inscription obligatoire par le prescripteur ou auto-prescription** (France Travail, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers NA – <https://www.cap-metiers.pro/> - Action N°202402218534
Inscription pour validation du diplôme avec dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.
Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).
Entrée en formation aux dates fixées (entrées séquencées) ou en cours selon positionnement.

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

HSP 2024-2027 : Rémunération mensuelle selon situation et assiduité. Rémunération France Travail ou régionale.
Aide régionale aux frais de déplacements : Rémunération / Région
Fonds Social Régional d'Aide à la formation possible sur dossier
Aide aux frais de restauration et d'hébergement selon les conditions du soutien financier de la Région Nouvelle Aquitaine
Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COÛT

Financement HSP 2024-2027 / Région

Autre : Nous consulter



Équipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires (stylo, papier...)

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Devenir ouvrier qualifié ou jardinier paysagiste.
Créer, aménager et entretenir des espaces verts, parcs, jardins ou terrains de sport (football, golf...). Travail en plein air, seul ou en équipe, sous la responsabilité du chef d'équipe. Développer des capacités d'adaptation sur chantier, de polyvalence, d'autonomie dans les tâches quotidiennes, de minutie et le sens du contact humain. Emploi en entreprise du paysage ou en collectivité territoriale (mairie...).

Code(s) NSF : 214 : Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport) - Formacode(s) : 21046 : Travaux paysagers

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Réaliser en sécurité des travaux d'entretien et d'aménagement paysager en maîtrisant les techniques et pratiques professionnelles.
Effectuer de l'entretien courant de matériels et équipements.
Aménager et mettre en valeur un site d'intérêt public.
Maîtriser les noms des végétaux, leurs exigences pour leur développement et les techniques d'entretien.
Mettre en œuvre des méthodes de plantation ou d'engazonnement.
S'adapter à des chantiers de création et d'entretien pour réaliser de la taille, de la tonte, du désherbage, etc...

Réaliser des travaux de maçonnerie paysagère et d'arrosage intégré.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPÉTENCES**01/09/2026-30/06/2028****01/09/2025 – 30/06/2027**

01/09/2024 – 30/06/2026


*Dates susceptibles de modification**Limite d'entrée décalée / dérogation***840 h**

/ alternance

Bilans
A mi et fin de
parcours

UCG 1 : Agir en situations de vie courante à l'aide de repères sociaux
UCG 2 : Agir en contribuant à sa construction personnelle
UCG 3 : Interagir avec son environnement social
UCP 1- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
UCP 2- Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
UCP 3- Effectuer l'entretien courant de matériels et équipements
UCARE : unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue en alternance en 840h/an centre
Individualisation possible de parcours selon situation.
Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur : 

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30 – Susceptibles de modification selon site + Horaires de l'entreprise
Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde
Interventions et supports de formation en langue française.

Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques)
 Pédagogie participative Suivi individuel
 Visites d'entreprise Etudes de cas
 Situation pratique Alternance
 Formation ouverte à distance (éventuelle)

Eventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Apprentissage, f. continue et scolaire & poursuite d'études (BP ou Bac Professionnel en Aménagements Paysagers...) cf www.onisep.fr

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE**8****SITE DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE DE :**

BLANQUEFORT : 87 Av. du GI de Gaulle 05 56 35 61 15
contact@formagri33.com Pascale DAGUET

LA REOLE : Place Saint Michel - 05 56 61 02 95
contact.lareole@formagri33.com Luc SONILHAC

LE TEICH : Plain des Sports 06 43 89 82 85
viescolaire.ba@formagri33.com Hugo DE SOUSA

MONTAGNE : 36 Rte de GOUJON 05 57 40 03 09
contact.montagne@formagri33.com Valérie RENARD

PUGNAC : 1307 Route du Canton 05 57 68 87 97
contact.pugnac@formagri33.com Pascale BURATTI

LIEUX & CONTACTS**VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION**

CAPA JARDINIER PAYSAGISTE - NIVEAU 3 du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire enregistré au BO/JO le 09/07/2015 - RNCP38386 - Validité jusqu'au 31/12/2028
Contrôle continu de validation des blocs de compétences pour Latresne et Examen en fin de formation pour les autres sites.
Délivrance du diplôme si réussite totale aux épreuves d'examen. En cas de validation partielle : blocs valables à vie ou pour revalider les blocs manquants, sur la durée de validité du diplôme.
Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+ CERTIPHYTO OPÉRATEUR certifié par le MASA par équivalence du diplôme – enregistré le 26/11/2015 - RS2624
+ Attestation de formation et de compétences
Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

EFFECTIFS

8 Mini - 16 Maxi annuel - Mixité de public possible

PUBLIC

Demandeur d'emploi et salarié

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Maîtrise des savoirs de base

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRESConsulter <https://cdfacppa33.com>**MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION**

Contrat d'alternance - Dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.
Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).
Entrée en formation aux dates fixées (entrées séquencées) ou en cours selon positionnement.

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Rémunération de l'employeur selon la réglementation en cours
Etat de présences par ½ journée transmis aux financeur & employeur

COÛT

Prise en charge possible par OPCO (OCAPIAT – AKTO ...), ATpro
Autre : Consulter le service recrutement.

Équipement de Protection Individuelle fourni / l'entreprise
A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Devenir ouvrier qualifié ou jardinier paysagiste.

Créer, aménager et entretenir des espaces verts, parcs, jardins ou terrains de sport (football, golf...). Travail en plein air, seul ou en équipe, sous la responsabilité du chef d'équipe. Développer des capacités d'adaptation, de polyvalence, d'autonomie dans les tâches quotidiennes, de minutie et le sens du contact humain.

Emploi en entreprise du paysage ou collectivité territoriale

Code NSF : 214 : Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport) Formacode : 21046 : Travaux paysagers

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Réaliser en sécurité des travaux d'entretien et d'aménagement paysager en maîtrisant les techniques et pratiques professionnelles.

Effectuer de l'entretien courant de matériels et équipements.

Maîtriser les noms des végétaux, leurs exigences pour leur développement et les techniques d'entretien.

Mettre en œuvre des méthodes de plantation ou d'engazonnement.

S'adapter à des chantiers de création et d'entretien pour réaliser de la taille, de la tonte, du désherbage, etc... Réaliser des travaux de maçonnerie paysagère et d'arrosage intégré.

Agir en situations de vie courante à l'aide de repères sociaux.

Agir pour sa construction personnelle. Interagir avec son environnement social.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

G3 15/06/2026-16/04/2027

1.414h

Bilan à 9H

G2 23/06/2025 -04/05/2026

dont 1.015h

G2: 23/04/26

*Dates susceptibles de modification
Limite d'entrée décalée / dérogation*

/centre

et 399H

G3:15/10/26 & 15/04/27

/entreprise

UCG 1 : Agir en situations de vie courante à l'aide de repères sociaux

UCG 2 : Agir pour sa construction personnelle

UCG 3 : Interagir avec son environnement social

UCP 1- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager

UCP 2- Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager

UCP 3- Effectuer l'entretien courant de matériels et équipements

UCARE : Taille des fruitiers

CACES R482Cat.A&Autorisat° Intervention Proximité Réseaux (AIPR)

Acteur Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)

Contenu lié à Néo Terra : Agroforesterie et stockage du carbone

Sensibilisation aux valeurs de l'écocitoyenneté – Numérique durable

– Développement durable

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue en alternance centre / entreprise

Individualisation possible de parcours selon situation.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :



Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires / Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30–Stage : cf. entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique, titulaire du certificat de formateur SST et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA

Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas & Situation pratique

Formation ouverte à distance (éventuelle)

Eventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE

SITE DE LATRESNE DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE - AEROCAMPUS

1 Route de Cenac 33360 LATRESNE 05.56.21.01.47

contact.latresne@formagri33.com

Pascale DAGUET 05.56.35.61.15

contact@formagri33.com

LIEU &
CONTACT

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

CAPA JARDINIER PAYSAGISTE - Niveau 3 du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire enregistré au BO/JO le 09/07/2015 - RNCP38386 - Validité jusqu'au 31/12/2028.

Contrôle continu de validation des blocs de compétences (UC)

Délivrance du diplôme si réussite totale aux épreuves d'examen. En cas de validation partielle : blocs valables à vie ou pour revalider les blocs manquants, sur la durée de validité du diplôme.

Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+ **CACES R482 Cat.A** certifié par l'INRS enregistré au BO/JO le 31/01/2025 - RNCPRS7040 - Validité jusqu'au 31/01/2030

+ **Acteur SST** (Sauveteur secouriste du travail) délivré si réussite aux épreuves et 100% d'assiduité - Certifié par l'INRS valable 2 ans

+ **CERTIPHYTO OPÉRATEUR certifié par le MASA** par équivalence du diplôme – enregistré le 26/11/2015 - RS2624

+ **Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BP ou Bac Professionnel en Aménagements Paysagers...) cf www.onisep.fr

PUBLIC

Demandeur d'emploi, en priorité infra 3

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Maîtrise des savoirs de base recommandée

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Habilitation de Service Public (HSP) jusqu'au 31/12/27 avec **inscription obligatoire par le prescripteur ou auto-prescription**

(France Travail, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers NA – <https://www.cap-metiers.pro/> - Action N°202403226641

Inscription pour validation du diplôme avec dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).

Entrée en formation aux dates fixées (entrées séquencées) ou en cours selon positionnement.

EFFECTIFS

4 Mini - 5 Maxi annuel - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Rémunération de l'employeur conformément à la réglementation en cours - Etat de présences par ½ journée transmis au financeur de la formation et à l'employeur

COUT

Financement Région

Autre : Consulter le service recrutement.

Équipement de Protection Individuelle fourni / l'entreprise

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires



OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Travailler dans une entreprise ou dans un service espaces verts de collectivité territoriale : Participer à la conduite de chantiers paysagers. Préparer, organiser et exécuter les travaux, utiliser et entretenir les matériels et les équipements. Améliorer les sols, établir le piquetage, mettre en place les voies et les réseaux, effectuer les plantations, installer l'irrigation, l'éclairage, le mobilier... Entretien des espaces paysagers (tailler, désherber, suivi de l'état sanitaire des végétaux et assurer les traitements. Assurer la relation avec des partenaires de l'entreprise, des clients et des fournisseurs.

Code NSF : 214 : Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport) - Formacode : 21046 : Travaux paysagers

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Maîtriser les techniques et pratiques professionnelles, prendre des décisions, analyser le fonctionnement de la structure, contribuer à son développement. Connaître les techniques. Traduire sur chantier les plans de travaux et participer à la conception d'études paysagères. Conduire les engins et régler les outils. Assurer la maintenance de 1er niveau. Respecter la sécurité et l'hygiène. Organiser un chantier et réagir face aux aléas. Avoir le sens du contact humain. Encadrer le personnel. Posséder des bases en gestion. Contribuer à la Qualité et au développement durable

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

01/09/26-30/06/29 ** 01/09/25 –

30/06/28 ** 01/09/24 - 10/07/27 **

01/09/23-30/06/26

1.350h

En
centreDates bilans
intermédiaires
et final à fixer

Dates susceptibles de modification

Limite d'entrée décalée / dérogation

C1 - Communiquer dans un contexte socioprofessionnel & culturel

C2- Communiquer dans une langue étrangère

C3- Développer sa motricité

C4- Appliquer des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

C5- Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement

C6- Assurer la conduite d'un chantier

C7- Réaliser des interventions d'aménagement végétal

C8- Mettre en place des infrastructures

C9- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue par alternance avec 1.350 h en centre

Individualisation possible de parcours selon situation

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments

accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30

Période en entreprise : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel

du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux,

plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du

CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

 Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques Pédagogie participative Suivi individuel Visites d'entreprise Etudes de cas Situation pratique Alternance Formation ouverte à distance éventuelle avec tutorat, salle

équipée pour l'accès aux ressources sur la plateforme « e-

formagri33 ».

Eventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-

CFPPA selon la nature des projets.

LIEU &
CONTACT

AGROCAMPIUS BORDEAUX GIRONDE

SITE DE BLANQUEFORT DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE

Lycée Agricole Bordeaux

87 Av du Gl de Gaulle 33290 Blanquefort

Mme DAGUET 05.56.35.61.15 - contact@formagri33.com

10

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

BAC PROFESSIONNEL – AMENAGEMENTS PAYSAGERS -

du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire enregistré au BO/JO le 24/08/2018 - RNCP38857– Validité jusqu'au 01-01-2029.

Obtention du diplôme par moitié en contrôle continu (CCF) et en épreuves terminales. En cas de validation partielle : blocs valables à vie ou pour revalider les blocs manquants, sur la durée de validité du diplôme. Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+ **CERTIPHYTO DECIDEUR ESA certifié par le MASA** par équivalence du diplôme – enregistré le 10/09/2016 - RS5655

+ **Acteur SST (Sauveteur secouriste du travail)** délivré si réussite aux épreuves et 100% d'assiduité - Certifié par l'INRS valable 2 ans

+ **Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion Personnes ayant un projet de professionnalisation, de

perfectionnement ou de reconversion visant un poste à

responsabilité (Contrat de professionnalisation, plan de formation en entreprise, transition pro...)

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Diplôme de niveau 3 (CAP ou équivalent) & 2e pro de la filière ou Bac quelque soit la filière.

Satisfaire au positionnement.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfppa33.com>

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BTA aménagements paysagers ou autres...): cf. www.onisep.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Financement de parcours individuel accordé (contrat de professionnalisation, Transition Pro, AIF, autofinancement...)

Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques)

Satisfaire à l'entretien de positionnement et d'évaluation de la motivation

EFFECTIFS

12 Mini – 36 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Selon statut: contrat de professionnalisation, Transition pro....

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

Prise en charge possible par OPCO (OCAPIAT – AKTO ...), ATpro

Autre : Consulter le service recrutement.

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Travailler dans une entreprise ou dans un service espaces verts de collectivité territoriale : Analyses préalables à l'intervention sur un aménagement ; Organisation du chantier en amont de l'intervention Suivi du chantier ; Encadrement intermédiaire d'une équipe sur un chantier ; Travaux de mise en place et d'entretien des végétaux ; Implantation et entretien des infrastructures ; Maintenance des matériels, machines et équipement
Emplois : Chef d'équipe, Jardinier, Ouvrier des espaces verts, Ouvrier du paysage, Technicien paysagiste
Code(s) ROME : A1203 - Aménagement et entretien des espaces verts
Code NSF : 214 : Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport) - Formacode : 21046 : Travaux paysagers

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

- *Préparer le travail pour un chantier
- *Coordonner le travail sur un chantier
- *Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal
- *Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux
- *Réaliser des travaux de plantation
- *Réaliser des travaux de végétalisation par semis
- *Réaliser des murets et des escaliers
- *Mettre en place des revêtements
- *Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- *Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

01/09/2026 – 30/06/2028

RESERVE DE DELIBERATION AU CONSEIL
D'ADMINISTRATIONDates susceptibles de modification
Limite d'entrée décalée / dérogation800h
En centreDates bilans
intermédiaires et final
à fixer

- Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager :
- Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement :
- Réaliser des travaux d'entretien des végétaux :
- Réaliser des travaux de mise en place de végétaux :
- Mettre en place des infrastructures :
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue par alternance
Individualisation possible de parcours selon situation
Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments
accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :
Temps plein : 7h par jour en moyenne - Rythme continu
Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-17H30 sauf le vendredi 8h30-11h30
Période en entreprise : Horaires de l'entreprise
Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLFPA Bordeaux Gironde
Interventions et supports de formation en langue française.

<input checked="" type="checkbox"/> Face à face pédagogique	<input checked="" type="checkbox"/> Théoriques & Pratiques
<input checked="" type="checkbox"/> Pédagogie participative	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi individuel
<input checked="" type="checkbox"/> Visites d'entreprise	<input checked="" type="checkbox"/> Etudes de cas
<input checked="" type="checkbox"/> Situation pratique	<input checked="" type="checkbox"/> Alternance

Formation ouverte à distance éventuelle avec tutorat, salle équipée pour l'accès aux ressources sur la plateforme « e-formagri33 ». Eventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE

11

SITE DU TEICH DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE

LIEU & CONTACT
99 allée de Grangeneuve
Plaine des sports- 33470 LE TEICH
06 43 89 82 85 - viescolaire.ba@formagri33.com
Hugo DE SOUSA

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

BREVET PROFESSIONNEL AMENAGEMENTS PAYSAGERS - Niveau 4 – Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire enregistré au BO/JO le 07/08/2019 RNCP38314 validité jusqu'au 01-01-2029. Validation des blocs de compétences et délivrance du BP si réussite totale aux épreuves d'examen. En cas de validation partielle : blocs valables à vie ou pour revalider les blocs manquants, sur la durée de validité du diplôme. Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+ **CERTIPHYTO DECIDEUR ESA certifié par le MASA** par équivalence du diplôme – enregistré le 10/09/2016 - RS5655
+ **Attestation de formation et de compétences**
Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PUBLIC

Personnes ayant un projet de professionnalisation, de perfectionnement ou de reconversion visant un poste à responsabilité en aménagement paysager (Contrat de professionnalisation, plan de formation en entreprise, transition pro.)

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Diplôme de niveau 3 (CAP ou équivalent)
ou expérience pro. à temps plein (salarisée, non salariée, bénévole ou de volontariat) de 1 an en paysage ou de 3 ans dans un autre secteur.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfppa33.com>

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et VAE
Poursuite d'études Certificat de spécialisation : arboriste grimpeur, arrosage automatique, espaces verts et sols sportifs, constructions paysagères, sols sportifs engazonnés, travaux mécanisés de génie écologique...) - + d'info -> cf. www.onisep.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Financement de parcours individuel accordé (contrat de pro)
Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur.
Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques)
Satisfaire à l'entretien de positionnement et d'évaluation de la motivation

EFFECTIFS

12 Mini – 36 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Selon statut: employeur / contrat de professionnalisation
Etat de présences par ½ journée transmis au financeur et entreprise.

COUT

Prise en charge possible par OPCO (OCAPIAT – AKTO)
Autre : Consulter le centre.
A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Effectuer des activités de coupe, démontage, abattage et élagage d'arbres. Prendre en compte les attentes du client et analyser le végétal dans son environnement.

Préparer son chantier en amont dans le respect des normes de sécurité des biens et des personnes et en conformité avec les règles professionnelles du secteur. Travailler toujours en binôme.

Veiller au bon entretien de son matériel.

Emploi : arboriste élagueur - Elagueur - Chef d'équipe élagueur - Aide conducteur de travaux - Grimpeur arboriste...

Code NSF : 214 Aménagement paysager - 213 : Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche

Formacodes : 21038 taille arbre - ROME A1201 Bûcheronnage et élagage

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Former des arboristes-grimpeurs aux tâches de taille, de démontage et d'abattage d'arbres en suivant les normes et les règles de bonne exécution et de sécurité. Apporter des soins d'haubanage, ainsi que des préconisations de taille adaptée aux arbres et à leur milieu.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

01/09/2026-30/06/2027

595h en centre

01/09/2025 – 30/06/2026

Dates susceptibles de modification
Limite d'entrée décalée / dérogation

/ alternance (contrat de professionnalisation)

Date de bilan à fixer

UC1 - Etablir un diagnostic sur un arbre d'ornement lors de la visite initiale du chantier et de l'opérationnalisation de la commande

UC2 - Réaliser des travaux d'entretiens en hauteur d'arbres d'ornement

UC3 - Réaliser des travaux de suppression d'arbres d'ornement

Formation de Grimpeur Sauveteur dans l'Arbre et Acteur Sauveteur Secouriste du Travail

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue par alternance - En moyenne 1 semaine par mois en centre.

Individualisation possible de parcours selon situation.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation :

Centre : lundi 8H30-12H30 & 13H30-16H30

mardi / mercredi / jeudi : 8H30-12H30 & 13H30-17H30

vendredi 8H30-12H30

Stage : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique, titulaire du certificat de formateur SST et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique : 75% du temps de formation sur chantier

Formation en entreprise (alternance)

Formation ouverte à distance (éventuelle)

Eventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacppa33.com>

LIEU & CONTACT

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE SITE DE

12

LATRESNE DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE

- AEROCAMPUS

1 Route de Cenac 33360 LATRESNE 05.56.21.01.47

Mathieu CAZALIS contact.latresne@formagri33.com

05.56.35.61.15 contact@formagri33.com

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

CS ARBORISTE-GRIMPEUR – Niveau 4 du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire enregistré au BO/JO le 01/01/2026 – RNCP41391 (jusqu'au 31/12/2030)

Validation des blocs de compétences et délivrance du CS si réussite totale aux épreuves d'examen. En cas de validation partielle : blocs valables à vie ou pour revalider les blocs manquants, sur la durée de validité du diplôme.

Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+ **Acteur SST** (Sauveteur secouriste du travail) délivré si réussite aux épreuves et 100% d'assiduité - Certifié par l'INRS valable 2 ans

+ **GSA - Certificateur : INRS**

+ **Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation continue, en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BTSA Aménagement paysager...): cf. www.onisep.fr - VAE

PUBLIC

Demandeurs d'emploi. Personne en recherche d'emploi et/ou de reconversion professionnelle – Projet de perfectionnement et/ou évolution professionnelle

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

+ de 18 ans + bac ou équivalent dans le secteur :

*BP option « aménagements paysagers » ou « responsable de chantiers forestiers »

*BAC PRO « aménagements paysagers » ou « forêt »

* Sur dérogation sur présentation d'expérience pro. en paysage

Aptitudes : Physique - Travail en hauteur - Esprit d'équipe - Prudent – Attentif – Adaptation – Maîtrise de soi – Autonomie – Pas de vertige - Bienveillant – respect des consignes

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Réunion d'information et entretien individuel

Positionnement (tests et mise en situation)

Dossier d'admission et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).

Entrée en début de formation ou sur dérogation possible, en cours de formation selon positionnement.

EFFECTIFS

16 - Mixité de public possible - Capacité d'accueil de 8 / Pratique

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Rémunération calculée selon situation du stagiaire et assiduité.

Indemnité repas/déplacements selon zone des chantiers

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

Prise en charge possible par OPCO (OCAPIAT – AKTO), ATpro

Autre : Consulter le service recrutement..

Equipement de Protection Individuelle fourni / employeur.

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Devenir ouvrier ou technicien paysagiste ou encore chef d'équipe en espaces verts compétent dans les constructions paysagères, maçonneries avec ou sans liant et constructions en bois...

Emploi : ouvrier qualifié et spécialisé - technicien paysagiste - chef d'équipe - chef de chantier en espaces verts compétent dans les constructions paysagères

Code NSF : 214 & 214s Aménagement paysager

Formacode(s) : 21050 Maçonnerie paysagère

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Préparer son chantier en amont et le réaliser dans le respect des normes de sécurité des biens et des personnes et en conformité avec les règles professionnelles du secteur.

Veiller au bon entretien de son matériel et à la propreté du chantier

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

01/09/2026-30/06/2027

SOUS RESERVE DE DELIBERATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dates susceptibles de modification
Limite d'entrée décalée / dérogation

420h en centre / alternance (contrat de professionnalisation)

Date de bilan à fixer

UC1 : Assurer la préparation technique d'un chantier de constructions paysagères ;

UC2 : Réaliser des constructions paysagères avec liants ;

UC3 : Réaliser des constructions paysagères non maçonneries.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue par alternance - En moyenne 1 semaine par mois en centre.

Individualisation possible de parcours selon situation.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation :

Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30

Stage : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique, titulaire du

certificat de formateur SST et professionnel du CFPPA ou de

partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques

et matériels de l'atelier de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique : environ 70% du temps sur chantier

Formation en entreprise (alternance)

Formation ouverte à distance (éventuelle)

Eventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfppa33.com>

LIEU & CONTACT

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE

SITE DU HAILLAN

Allée Jarousse de Sillac 33185 Le Haillan

Hélène HEGY DELATTRE

05.56.35.61.15 contact@formagri33.com

13

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

CS CONSTRUCTIONS PAYSAGERES - Niveau 4 du Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire enregistré au BO/JO le 08/05/2004 - RNCP35399 (jusqu'au 01/04/2026)

Validation des blocs de compétences et délivrance du CS si réussite totale aux épreuves d'examen. En cas de validation partielle : blocs valables à vie ou pour revalider les blocs manquants, sur la durée de validité du diplôme.

Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+ Acteur SST (Sauveteur Secouriste du Travail) délivré si réussite aux épreuves et 100% d'assiduité - Certifié par l'INRS valable 2 ans

+ Attestation de formation et de compétences

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage & VAE & poursuite d'études (BTS Aménagement paysager...) : cf. www.onisep.fr

PUBLIC

Demandeurs d'emploi. Personne en recherche d'emploi et/ou de reconversion professionnelle - Projet de perfectionnement et/ou évolution professionnelle

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Candidat titulaire du

- BP aménagements paysagers ;

- Bac pro aménagements paysagers ;

- BTA aménagements paysagers ;

- Bac technologique « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » ;

- BTS aménagements paysagers.

Autres candidats : possible admission sur décision du DRAAF

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Réunion d'information et entretien individuel de positionnement

Dossier d'admission et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis antérieurs).

Entrée en début de formation ou sur dérogation possible, en cours de formation selon positionnement.

EFFECTIFS

8 à 16 - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Rémunération calculée selon situation de l'apprenant et assiduité.

Etat de présences par 1/2 journée transmis au financeur.

COUT

Prise en charge possible par OPCO (OCAPIAT...), Transition Pro.

Autre : Consulter le service recrutement.

Equipement de Protection Individuelle fourni / employeur.

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE AMENAGEMENTS PAYSAGERS

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Maîtriser les travaux d'aménagements paysagers et leur entretien
Connaître les compétences techniques élevées dans le domaine des aménagements extérieurs, en particulier dans le champ du végétal. Connaître les végétaux et les conditions d'implantation et de développement dans un milieu particulier (climat, sol...)

Agir avec une grande autonomie, avec indépendance et souci d'anticipation dans la gestion des projets et/ou missions confiés.
Proposer des réponses adaptées et créatives.

Dans le cadre de la réalisation de chantiers, encadrer la ou les équipes. Être responsable de l'application des règles et des normes de sécurité des personnes et des biens. Veiller particulièrement au respect de la sécurité et de l'utilisation des équipements de protection individuels (EPI) par les personnels encadrés. Surveiller et prévenir les comportements à risques.

Code NSF : 214 : Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport) - Formacodes : 21046 : Travaux paysagers - 45009 : Architecture paysagère

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

01/09/2026-30/06/2028

01/09/2025 – 30/06/2027

01/09/2024 – 30/06/2026

Dates susceptibles de modification
Limite d'entrée décalée / dérogation

1.350h
(984h si VAA)
En centre

Bilans à
fixer

- C1. S'exprimer, décaler et comprendre le monde
- C2. Communiquer dans une langue étrangère
- C3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- C4. Traiter des données mathématique et informatiques
- C5. Considérer les attentes des commanditaires et usagers ainsi que les caractéristiques du site en vue des aménagements.
- C6. Assurer la mise en œuvre de techniques appropriées à la situation, en respectant sécurité et environnement.
- C7. Assurer la planification et la conduite des chantiers en sécurité et dans le respect des objectifs d'une gestion optimale.
- C8. Assurer la gestion économique des chantiers.
- C9. Participer au processus d'élaboration d'un projet d'A.P.
- C10. Mobiliser les acquis pour faire face à une situation pro.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue par alternance avec 1.350h en centre
Individualisation possible de parcours selon situation.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30

Période en entreprise : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Face à face pédagogique | <input checked="" type="checkbox"/> Théoriques & Pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pédagogie participative | <input checked="" type="checkbox"/> Suivi individuel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Visites d'entreprise | <input checked="" type="checkbox"/> Etudes de cas |
| <input checked="" type="checkbox"/> Situation pratique | <input checked="" type="checkbox"/> Alternance |

Formation ouverte à distance éventuelle avec tutorat, salle équipée pour l'accès aux ressources sur la plateforme « e-formagri33 ».

Eventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE SITE DE BLANQUEFORT DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE

14

LIEU &
CONTACT

Lycée Agricole Bordeaux

87 Av du Gl de Gaulle 33290 Blanquefort

Pascale DAGUET - contact@formagri33.com -

05.56.35.61.15

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

BTSA – AMENAGEMENTS PAYSAGERS Niveau 5 du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire enregistré au BO/JO le 19/02/2023 - RNCP38349 (jusqu'au 31.08.2029)

Obtention du diplôme par moitié en contrôle continu (CCF) et en épreuves terminales. En cas de validation partielle : blocs valables à vie ou pour revalider les blocs manquants, sur la durée de validité du diplôme. Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+ **CERTIPHYTO DECIDEUR ESA certifié par le MASA** par équivalence du diplôme – enregistré le 10/09/2016 - RS5655

+ **Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PUBLIC

Personnes ayant un projet de professionnalisation, de perfectionnement ou de reconversion visant un poste à responsabilité (Contrat de professionnalisation, plan de formation en entreprise, transition pro...)

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Diplôme de niveau 4 (Baccalauréat ou équivalent) ou à défaut, le relevé de notes acquises au bac

Satisfaire à l'entretien et aux tests de positionnement.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com>

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (Ingénieur ITA, Licence...): cf. www.onisep.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Financement de parcours individuel accordé (contrat de professionnalisation, Transition Pro, AIF, autofinancement...)
Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques)

Satisfaire à l'entretien de positionnement et d'évaluation de la motivation

EFFECTIFS

12 Mini – 36 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Selon statut : contrat de professionnalisation, en Transition pro....

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COÛT

Prise en charge possible par OPCO (OCAPIAT – AKTO), ATpro

Autre : Consulter le service recrutement.

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Se préparer à devenir Jardinier Paysagiste, ouvrier qualifié en vigne et vin ou productions horticoles...

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Consolider les projets professionnels dans le champ de l'installation agricole.

Définir le parcours et la certification adaptés au stagiaire que ce soit en termes de niveau, d'individualisation du parcours ou de spécialité visée.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

		Bilans à 9h A FIXER
St Yzans A FIXER		
Latresne – Pugnac : 27/04/26 au 19/06/26	245h 175h en centre & 70 h en stage	Latresne 11/06/2026 Pugnac 12/06/2026
Montagne 09/10 AU 27/11/2026		Montagne 18/11/26
Blanquefort Dates à fixer <i>Dates susceptibles de modification</i> <i>Limite d'entrée décalée / dérogation</i>		Blanquefort Date à fixer

Consolidation du projet professionnel
Concrétisation du projet professionnel

Acquisition de compétences et ASP

Stage en entreprise

Modules lié à Néo Terra : Numérique – Développement durable
Citoyenneté

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance

Individualisation possible de parcours selon situation.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur Temps plein – 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30 –

Susceptibles de modification selon site

+ Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique entreprise Stage individuel en

Formation ouverte à distance

Eventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par

le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

EFFECTIFS

4 Mini – 7 (6 à Pugnac) Maxi/ session – Mixité de public possible

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Aucune – rapprochant d'une PMSMP - cf. www.onisep.fr

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE**SITE DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE DE :**

BLANQUEFORT : 87 Av. du Gl de Gaulle 05 56 35 61 15
contact@formagri33.com Sylvie BONFILS

LATRESNE : Aérocampus 1 Rte de Cénac 05 56 21 01 47
contact.latresne@formagri33.com Mathieu CAZALIS

MONTAGNE : 36 Rte de GOUJON 05 57 40 03 09
contact.montagne@formagri33.com Valérie RENARD

PUGNAC : 1307 Route du Canton 05 57 68 87 97
contact.pugnac@formagri33.com Pascale BURATTI

MFR ST YZANS DU MEDOC (Sous traitant)

11 Rue RIGON 33340 ST YZANS DE MEDOC
05.56.09.05.17 – Charlotte RIVAT-COLAERT

LIEUX & CONTACTS**VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION****Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PUBLIC

L'habilitation de service public « 1^{er} niveau de qualification » s'adresse aux personnes en recherche d'emploi de plus de 16 ans, pouvant travailler en milieu ordinaire et rencontrant des difficultés d'insertion et/ou d'apprentissage. Sont prioritairement ciblés les personnes ayant un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau 4.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com/>

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Accès sans sélection sur prescription ou auto positionnement.

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Habilitation de Service Public (HSP) jusqu'au 31/12/27 avec **inscription obligatoire par le prescripteur ou auto-prescription** (France Travail, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers NA – <https://www.cap-metiers.pro/> - Action N°202402218534

Inscription pour validation du diplôme avec dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).

Entrée en formation aux dates fixées (entrées séquencées) ou en cours selon positionnement.

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

HSP 2024-2027 : Rémunération mensuelle selon situation et assiduité. Rémunération France Travail ou régionale.

Aide régionale aux frais de déplacements : Rémunération / Région

Fonds Social Régional d'Aide à la formation possible sur dossier

Aide aux frais de restauration et d'hébergement selon les

conditions du soutien financier de la Région Nouvelle Aquitaine

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

Financement HSP 2024-2027 / Région

Autre : Nous consulter



Équipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires (stylo, papier...)

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Devenir ouvrier viticole pour participer aux travaux du vignoble et du chai : Effectuer la taille, les travaux en vert, les vendanges, participer à la transformation du raisin en vin, à l'élevage du vin (en cuve, en barrique...). Entretien du matériel, les locaux. Conduire le tracteur. Travailler en équipe ou seul la direction du chef d'exploitation, de culture et/ou du maître de chai.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Connaître le cycle végétatif de la vigne. Utiliser et entretenir les agroéquipements nécessaires aux travaux viticoles.
Apprécier le travail physique en extérieur. L'activité varie au gré des saisons et demande de l'autonomie et de la polyvalence.
Code NSF : 210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture - Formacodes : 21040 : Polyculture 21056 : Élevage

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPÉTENCES

01/09/2026-30/06/2028

01/09/2025 – 30/06/2027

01/09/2024-30/06/2026

Dates susceptibles de modification

Limite d'entrée décalée/dérogation

840h

En centre

Bilans à fixer

UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

UCG 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

UCG 3 : Interagir avec son environnement social

UCP1 : Réaliser des travaux sur les végétaux

UCP2 : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation au conditionnement

UCP3 : Effectuer l'entretien courant de matériels, équipements, installations et bâtiments

UCARE : unité capitalisable d'adaptation régionale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue par alternance avec 420h en centre

Individualisation possible de parcours selon situation.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments

accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30

(pour Montagne : 8H30-12H & 13H-16H30)– Susceptibles de modification selon site + Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel

du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux,

plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique Alternance

Formation ouverte à distance éventuelle avec tutorat, salle

équipée pour l'accès aux ressources sur la plateforme « e-formagri33 ».

Éventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

**AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE****SITE DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE DE**

* LA REOLE : Place Saint Michel - 05 56 61 02 95

LIEUX & CONTACTS contact.lareole@formagri33.com L SONILHAC

* MONTAGNE : 36 Rte de GOUJON 05 57 40 03 09

contact.montagne@formagri33.com V RENARD

* PUGNAC : 1307 Route du Canton 05 57 68 87 97

contact.pugnac@formagri33.com P BURATTI

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION**CAPA MÉTIERS DE L'AGRICULTURE - PRODUCTIONS VÉGÉTALES / SUPPORT VITICULTURE** Niveau 3 du Ministère de l'Agriculture, de la

Souveraineté alimentaire enregistré au BO/JO le 29/07/2016 -

RNCP40523 – Validité jusqu'au : 31.12.2030

+ **CERTIPHYTO OPÉRATEUR certifié par le MASA** par équivalence du diplôme – enregistré le 26/11/2015 - RS2624

+ **Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PUBLIC

Personnes ayant un projet de professionnalisation, de perfectionnement ou de reconversion visant un poste à responsabilité (Contrat de professionnalisation, plan de formation en entreprise, transition pro...)

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Satisfaire à l'entretien et aux tests de positionnement.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacppa33.com>

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation continue autre, en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BAC PRO, BP...): cf. www.onisep.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Financement de parcours individuel accordé (contrat de professionnalisation, Transition Pro, AIF, autofinancement...)

Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques)

Satisfaire à l'entretien de positionnement et d'évaluation de la motivation

EFFECTIFS

12 Mini – 36 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Selon statut : contrat de professionnalisation, en Transition pro....

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COÛT

Prise en charge possible par OPCA (OCAPIAT – AKTO), ATpro

Autre : Consulter le service recrutement.

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Devenir ouvrier viticole pour participer aux travaux du vignoble et du chai : Effectuer la taille, les travaux en vert, les vendanges, participer à la transformation du raisin en vin, à l'élevage du vin (en cuve, en barrique...). Entretien du matériel, les locaux. Conduire le tracteur. Travailler en équipe ou seul à la direction du chef d'exploitation, de culture et/ou du maître de chai.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Connaître le cycle végétatif de la vigne. Utiliser et entretenir les agroéquipements nécessaires aux travaux viticoles.
Apprécier le travail physique en extérieur. L'activité varie au gré des saisons et demande de l'autonomie et de la polyvalence.
Code NSF : 210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture - Formacodes : 21040 : Polyculture 21056 : Élevage

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

MONTAGNE		Bilans à 9h	
G4 : 23/11/26-29/09/27	1.414h	<u>Montagne :</u>	
G3 : 24/11/25-07/10/26	=1.015h	G4 : 13/04 & 28/09/27	
ST-YZANS-DU-MEDOC	centre &	G3 : 04/05 & 06/10/2026	
A FIXER	399H	<u>St Yzans de Médoc</u>	
	stage	A FIXER	

Dates susceptibles de modification
Limite d'entrée décalée/dérégation

B1: Agir en situations de la vie courante
B2: Agir en contribuant à sa construction personnelle
B3: Interagir avec son environnement social
B7: Réaliser des travaux sur les végétaux
B8 : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation au conditionnement
B11 : Effectuer l'entretien courant de matériels, équipements, installations, et bâtiments
B15 / UCARE : TRAVAUX DE LA CAVE
Acteur (SST) & PRAP - Agroforesterie Stockage du carbone - Loi Egalim - Photovoltaïque - Agroécologie - Contenu lié à Néo Terra : Agroforesterie et stockage du carbone - Sensibilisation aux valeurs de l'écocitoyenneté - Numérique durable - Développement durable

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue - Individualisation possible de parcours selon situation
Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur : Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30 – Susceptibles de modification selon site + Horaires de l'entreprise
Période en entreprise : Horaires de l'entreprise
Formateurs d'enseignement général, scientifique, titulaire du certificat de formateur SST et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde
Interventions et supports de formation en langue française.
 Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques
 Pédagogie participative Suivi individuel
 Visites d'entreprise Etudes de cas
 Situation pratique Stage/entreprise
 Formation ouverte à distance éventuelle avec tutorat, salle équipée pour l'accès aux ressources sur la plateforme « e-formagri33 ».
Éventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire
& poursuite BAC PRO, BP...): cf. www.onisep.fr

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE

17

LIEU & CONTACT

* **SITE DE MONTAGNE DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE**
36 Route de Goujon CS 40103 33570 Montagne
V RENARD 05.57.40.03.09
contact.montagne@formagri33.com
* **MFR ST YZANS DU MEDOC (Sous traitant)**
11 RUE RIGON 33340 ST YZANS DE MEDOC 05.56.09.05.17
CHARLOTTE RIVAT-COLAERT

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

CAPA MÉTIERS DE L'AGRICULTURE - PRODUCTIONS VÉGÉTALES / SUPPORT VITICULTURE Niveau 3 du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire enregistré au BO/JO le 29/07/2016 - RNCP40523 – Validité jusqu'au : 31.12.2030
+ **PRAP** Certificateur : INRS
+ **Acteur SST** (Sauveteur secouriste du travail) délivré si réussite aux épreuves et 100% d'assiduité - Certifié par l'INRS valable 2 ans
+ **CERTIPHYTO OPÉRATEUR certifié par le MASA** par équivalence du diplôme – enregistré le 26/11/2015 - RS2624
+ **Attestation de formation et de compétences**
Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PUBLIC

L'habilitation de service public « 1^{er} niveau de qualification » s'adresse aux personnes en recherche d'emploi de plus de 16 ans, pouvant travailler en milieu ordinaire et rencontrant des difficultés d'insertion et/ou d'apprentissage. Sont prioritairement ciblées les personnes ayant une qualification inférieure ou égale au niveau 4.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacppa33.com>

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Satisfaire à l'entretien et aux tests de positionnement.

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Habilitation de Service Public (HSP) lot 5 jusqu'au 31/12/27 avec **inscription obligatoire par le prescripteur ou auto-prescription** (France Travail, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers NA – <https://www.cap-metiers.pro/> -- Action N° 202402225709
Inscription pour validation du CAPA avec dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.
Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).
Entrée en formation aux dates fixées (entrées séquencées) ou en cours selon positionnement.

EFFECTIFS

4 Mini – 7 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

HSP : Rémunération mensuelle calculée selon la situation du stagiaire et son assiduité.
Rémunération France Travail ou régionale. Aide régionale aux frais de déplacements, repas et hébergement.
Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

Financement formation HSP LOT 5 – Agriculture & Forêt : Région
Autre : Consulter le service recrutement.



Équipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA
A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Travaux manuels de régulation et développement du vignoble
 Travaux mécanisés de conduite du vignoble
 Maintenance de 1e niveau du matériel
 Réalisation des opérations de vinification
 Ouvrier exerçant ses activités dans une exploitation viticole : différents travaux manuels ou/et mécanisés, selon les pratiques de l'entreprise en matière de conduite du vignoble et organisation de son travail selon les consignes données et dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.
 Emploi : ouvrier viticole, tractoriste, ouvrier viticole tractoriste, ouvrier viticole polyvalent
 Code NSF : 211s Productions végétales
 Formacode: 21053 Viticulture

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Se professionnaliser en vue d'un emploi durable dans un château viticole du Médoc

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

CQP 09/03/2026 – 23/04/2027

Contrat de Professionnalisation avec 490H en centre
Dates susceptibles de modification Limite d'entrée décalée / dérogation

Réaliser les travaux manuels de régulation et de développement du vignoble
 Effectuer les travaux mécanisés de conduite du vignoble
 Organiser et assurer la maintenance de 1e niveau des matériels et équipements
 Réaliser les opérations de vinification

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue
 - POEC : 210H en centre + 10h de stage en entreprise
 - CQP par alternance avec 490h en centre / 15 mois
 Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
 Horaires de formation : Horaires de l'entreprise d'accueil
 Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel des MFR et du CFPPA en appui des châteaux partenaires
 Interventions et supports de formation en langue française.
 Adaptation possible de la formation & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :
 Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques
 Pédagogie participative Suivi individuel
 Visites d'entreprise Etudes de cas
 Situation pratique
 Stage individuel en entreprise (POEC)
Pas d'actions de mobilité internationale

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation continue (PRF...) & Poursuite en BAC PRO, BP : cf. www.onisep.fr

LIEU & CONTACT**AGROCAMPUS**

BORDEAUX GIRONDE - CFA/CFPPA DE LA GIRONDE
 partenaire de la FR MFR, porteur
 V PUCHAUD-DAVID - 05.56.35.61.15
contact@formagri33.com

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

CQP AGENT VITICOLE Niveau 3 de la Fédération Nationale syndicat d'exploitant agricole - (anciennement Ouvrier qualifié d'entreprise vitivinicole) - RNCP40852 (valable jusqu'au 25/06/2028)

Obtention du CQP en contrôle continu et en épreuves terminales.

+ **Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PUBLIC

Demandsurs d'emploi en reconversion ou perfectionnement professionnels

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Aucun

Satisfaire à l'entretien et aux tests de positionnement.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Accord du contrat de professionnalisation
 Dossier d'admission / MFR
 Satisfaire à l'entretien de positionnement et d'évaluation de la motivation

EFFECTIFS

8 Mini – 15 Maxi/Session annuelle

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Salarié de contrat de professionnalisation/CQP
 Etat de présences par ½ journée transmis aux financeur et employeur

COUT

Conditions des contrats de professionnalisation du financeur
 Financement CQP : OCAPIAT
 EPI fourni par la MFR et les entreprises

A charge du stagiaire : petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Maîtriser les techniques de production de la vigne et le processus de vinification, allier la connaissance des sols et du climat aux attentes des clients. Connaître les modes de consommation. Assurer une veille importante sur les réseaux de distribution, les méthodes de publicité et les innovations.

Code NSF : 211 : Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures - Formacode : 21053 : Viticulture

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Maîtriser les techniques de production de la vigne et le processus de vinification. Planter les nouvelles vignes, réaliser tous les travaux du sol et sur le végétal depuis la taille en hiver jusqu'aux vendanges. Vérifier l'entretien du matériel, enregistrer les opérations et encadrer les personnels lors des travaux de taille et/ou de récolte. Assurer la conduite du processus de vinification, l'élaboration, l'assemblage, la conservation et la commercialisation de sa production. Organiser les vendanges, conduire le processus de vinification, élaborer et assembler les vins. Procéder le cas échéant aux réparations de premier niveau. Etalonner un pulvérisateur. Participer à l'entretien général des bâtiments

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

01/09/26-30/06/29 ** 01/09/25 – 30/06/28 **

01/09/24 - 10/07/27 ** 01/09/23-30/06/26

Dates susceptibles de modification; Limite d'entrée décalée / dérogation; Durée de formation selon pré-acquis

1.350h

En centre

Bilans à fixer

- C1- Communiquer dans un contexte socioprofessionnel & culturel
- C2- Communiquer dans une langue étrangère
- C3- Développer sa motricité
- C4- Savoir et savoir-faire scientifiques et techniques
- C5- Réaliser des choix techniques dans un système vitivinicole
- C6- Piloter une entreprise vitivinicole
- C7- Conduire la production viticole
- C8- Conduire les travaux de cave
- C9- Gérer le travail dans l'entreprise vitivinicole
- C10- Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte
- C11- Valoriser l'entreprise et de ses produits et services
- C12- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue par alternance avec individualisation de parcours.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :

Temps plein : 35h hebdo - 7h par jour - Rythme continu

Horaires centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30 & Horaires entreprise Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

- Face à face pédagogique
- Théoriques & Pratiques
- Pédagogie participative
- Suivi individuel
- Visites d'entreprise
- Etudes de cas
- Situation pratique
- Stage individuel en entreprise
- Formation ouverte à distance éventuelle avec tutorat, salle équipée pour l'accès aux ressources sur la plateforme « e-formagri33 ».

Éventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE

SITE DE MONTAGNE DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE

36 Route de Goujon CS 40103 33570 Montagne

VALERIE RENARD - 05.57.40.03.09

contact.montagne@formagri33.com

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

BAC PRO. CONDUITE ET GESTION D'ENTREPRISE VITIVINICOLE – Niveau 4 du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire enregistré au BO/JO le 07/03/2017 - RNCP38077 (jusqu'au 01.01.2029)

En cas de validation partielle : blocs valables à vie ou pour revalider les blocs manquants, sur la durée de validité du diplôme

+ **CERTIPHYTO DECIDEUR ENSA certifié par le MASA** par équivalence du diplôme – enregistré le 10/09/2016 - RS5655

+ **Attestation de formation et de compétences**

PUBLIC

Demandeurs d'emploi ou salariés visant un poste à responsabilité
Agés de plus de 16 ans

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Diplôme de niveau 3 (CAP ou équivalent) & 2e pro de la filière ou Bac quel que soit la filière.

Satisfaire au positionnement

Contrat d'alternance

Dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).

Entrée en formation aux dates fixées (entrées séquentielles) ou en cours selon positionnement.

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Apprentissage et voie scolaire - Poursuite d'études (BTSA puis ITA, Licence...): cf. www.onisep.fr

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Financement de parcours individuel accordé (contrat de professionnalisation, CPF Transition, AIF, autofinancement...)

Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur et des conditions générales de vente.

Satisfaire à l'entretien de positionnement et d'évaluation de la motivation

EFFECTIFS

12 Mini – 36 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Selon statut : contrat de professionnalisation, en Transition Pro...

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

Prise en charge possible par OPCA (OCAPIAT – AKTO ...), ATpro
Autre : Consulter le service recrutement.

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires, mobilité et transport / Ordinateur portable fourni par le stagiaire ou l'entreprise selon leur accord

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Devenir responsable d'entreprise ou technicien supérieur compétent en production de raisins, bois ou plants de vigne, en élaboration de vins.

Faire face à l'évolution des attentes des consommateurs en termes de qualité, traçabilité et respect de l'environnement (sécurité alimentaire, production biologique, changement climatique...).

Exercer des fonctions dans diverses organisations : domaine viticole, coopérative, syndicat de vigneron, chambre d'agriculture, instituts techniques (IFV ...), entreprise du conseil et du négoce

Assure aussi, selon les postes occupés, des fonctions complémentaires de gestion et de commercialisation, d'expérimentation, de conseil, de développement, d'expertise, d'évaluation et de gestion administrative

Emploi : Vigneron, chef de culture viticole, maître de chai

Codes NSF : 211 : Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures - 210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture - Formacodes : 21510 : Vinification oenologie - 21053 : Viticulture

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Former des techniciens hautement qualifiés en capacité de gérer un domaine, de maîtriser les cycles de productions viti-vinicoles

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

G3 : 01/09/25-30/06/27

G2 : 01/09/24-30/06/26

Dates susceptibles de modification;
Limite d'entrée décalée / dérogation

1.350h en centre

dont 630h/an 1

910h si Acquis

Académiques

dont 427h/an 2

Bilans/Blanquefort 9h

G3 : 21/5/26 & 14/5/27


G2 13h30 & 22/5/26


-> Bommès à fixer

- Bloc 1. S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Bloc 2. Construire son projet personnel et professionnel
- Bloc 3. Communiquer dans des situations et des contextes variés
- Bloc 4. Conduire une production viticole.
- Bloc 5. Conduire une production vinicole
- Bloc 6. Organiser le travail
- Bloc 7. Proposer une stratégie de production vitivinicole
- Bloc 8. Accompagner le changement technique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue par alternance avec individualisation de parcours.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur : 

Temps plein : 35h hebdo - 7h par jour - Rythme continu 

Horaires centre : Blanquefort : 8H30-12H30 & 13H30-16H30 // Bommès : 9h-12h et 13h30-17h30 le lundi, 8h-12h et 13h30-17h30 les mardi, mercredi et jeudi, 8h-12h le vendredi

& Horaires entreprise : se conformer à l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique

Formation ouverte à distance éventuelle avec tutorat & salle pour l'accès aux ressources sur la plateforme « e-formagri33 ».

Eventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Apprentissage et scolaire - Poursuite d'études (ITA, Licence...)cf. www.onisep.fr

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE SITES DE BLANQUEFORT DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE

20

LIEU & CONTACT

Lycée Agricole Bordeaux

87 Av du Gl de Gaulle 33290 Blanquefort 05.56.35.61.02

C CARRIE 05.56.35.61.15 - contact@formagri33.com**VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION**

BTSA VITICULTURE OENOLOGIE Niveau 5 du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire enregistré le 13/03/2021 - RNCP36002 (jusqu'au 31.08.2027)

Obtention du diplôme par contrôle continu (ECCF) en partie et en épreuves ponctuelles terminales (EPT). En cas de validation partielle, modules acquis valables 5 ans.

Personnalisation selon les pré-acquis (VAA) : parcours de 910h si BAC + 2 mini. validé et si reconnu par le droit français. Ces parcours n'ouvrent pas droit à la mention à l'examen.

+ **CERTIPHYTO DECIDEUR ENSA certifié par le MASA** par équivalence du diplôme – enregistré le 10/09/2016 - RS5655

+ **Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PUBLIC

+16 ans visant un poste à responsabilité

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacppa33.com/>

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

1- Parcours individualisé sur prérequis & pré-acquis suivants, à justifier par la copie du diplôme et des certificats de travail ou bulletins de salaires :

* Bac + 2 minimum : Parcours de 910h en centre

* Bac & expérience pro. / droit commun ou apprentissage : 2 ans en vigne et vin ou 3 ans en agriculture sinon 5 ans : Parcours de 1.350h

Autre : Parcours de 1.350h possible sur accord du Ministère

2- Satisfaire à l'entretien de positionnement.

3- Dossier d'admission complet et documents de contractualisation retournés signés : convention entreprise, Cerfa, PIF, contrat de prestation et de formation/pédagogique

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Financement de parcours individuel accordé (contrat de professionnalisation, CPF Transition, AIF, autofinancement...)

Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur et des conditions générales de vente. Satisfaire à l'entretien de positionnement et d'évaluation de motivation

EFFECTIFS

12 Mini – 36 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Selon statut : contrat de professionnalisation, en Transition Pro,.. Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COÛT

Prise en charge possible par OPCO (OCAPIAT – AKTO ...), ATpro

Autre : Consulter le service recrutement.

A charge du stagiaire : petites fournitures scolaires, mobilité et transport. Ordinateur portable fourni par le stagiaire ou l'entreprise selon leur accord

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Fabriquer et réparer des fûts.
Respecter et adapter le processus de production artisanale ou industrielle, avec des tâches aujourd'hui mécanisées (rabotage, assemblage, cerclage) tout en

exprimant un savoir-faire ancré dans les traditions
Apprécier le travail seul ou en équipe, dans une entreprise de petite ou moyenne taille
Emploi : tonnelier
Code NSF : 234 : Travail du bois et de l'ameublement
Formacode : 21057 : Tonnerie

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

- organiser son poste de travail ;
- respecter les règles d'hygiène et de sécurité aux différents postes de travail ;
- réaliser en autonomie les tracés, les usinages, et l'assemblage des composants des fûts ;
- suivre le processus de fabrication et ou de réparation selon les moyens manuels et ou industriels de l'entreprise ;
- participer à la vie de l'entreprise.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

01/09/2026-30/06/2028

01/09/2025-30/06/2027

01/09/2024-10/07/2026

Dates susceptibles de modification
Limite d'entrée décalée / dérogation

840h
En alternance

Bilans
À mi et fin de parcours

Bloc n°1 – Analyse et préparation d'une fabrication
Bloc n° 2 - Fabrication et réparation d'un fût
Bloc n°3 - Participation à la vie de l'entreprise
Bloc n° 4 - Français et Histoire-géo. - Civique
Bloc n° 5 – Mathématiques et physique-chimie
Bloc n° 6 – Éducation physique et sportive
Bloc n° 7 – Prévention-santé-environnement
Bloc n°8 – Langue vivante étrangère
Bloc facultatif - Arts appliqués et cultures artistiques

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue en alternance en 840h/an centre
Individualisation possible de parcours selon situation.
Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :
Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30
Stage : Horaires de l'entreprise
Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLFPA Bordeaux Gironde
Interventions et supports de formation en langue française.

<input checked="" type="checkbox"/> Face à Face pédagogique	<input checked="" type="checkbox"/> Théoriques & Pratiques)
<input checked="" type="checkbox"/> Pédagogie participative	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi individuel
<input checked="" type="checkbox"/> Visites d'entreprise	<input checked="" type="checkbox"/> Etudes de cas
<input checked="" type="checkbox"/> Situation pratique entreprise	<input checked="" type="checkbox"/> Stage individuel en
<input checked="" type="checkbox"/> Formation ouverte à distance (éventuelle)	

Eventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE

21

LIEU & CONTACT

SITE DE BLANQUEFORT
DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE
Lycée Agricole Bordeaux
87 Av du GI de Gaulle 33290 Blanquefort
Pascale DAGUET 05.56.35.61.15
contact@formagri33.com

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

CAP Tonnelier – Niveau 3 du Ministère de l'Éducation nationale enregistré le 02/06/2023 - RNCP37671 (jusqu'au 31/08/2028)
Examen terminal de validation des blocs de compétences.
Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...)
+ Attestation de formation et de compétences
Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BP Responsable d'Entreprise Agricole -Bac Pro...): cf. www.onisep.fr

PUBLIC

Demandeur d'emploi et salarié

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Maîtrise des savoirs de base

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfppa33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Contrat d'alternance
Dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.
Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).
Entrée en formation aux dates fixées (entrées séquencées) ou en cours selon positionnement.

EFFECTIFS

4 Mini - 16 Maxi annuel - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Rémunération de l'employeur conformément à la réglementation en cours
Etat de présences par ½ journée transmis au financeur de la formation et à l'employeur

COUT

Prise en charge possible par OPCO (OCAPIAT – AKTO), ATpro
Autre : Consulter le service recrutement..

Équipement de Protection Individuelle fourni / l'entreprise
A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Se préparer à devenir Jardinier Paysagiste, ouvrier qualifié en vigne et vin ou productions horticoles...

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Consolider les projets professionnels dans le champ de l'installation agricole.

Définir le parcours et la certification adaptés au stagiaire que ce soit en termes de niveau, d'individualisation du parcours ou de spécialité visée.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

St Yzans A FIXER Latresne – Pugnac : 27/04/26 au 19/06/26 Montagne 09/10 AU 27/11/2026 Blanquefort Dates à fixer <i>Dates susceptibles de modification</i> <i>Limite d'entrée décalée / dérogation</i>	245h 175h en centre & 70 h en stage	<u>Bilans à 9h</u> A FIXER Latresne 11/06/2026 Pugnac 12/06/2026 Montagne 18/11/26 Blanquefort Date à fixer
---	--	--

Consolidation du projet professionnel
Concrétisation du projet professionnel
Acquisition de compétences et ASP
Stage en entreprise
Modules lié à Néo Terra : Numérique – Développement durable
Citoyenneté

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance
Individualisation possible de parcours selon situation.
Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30 – Susceptibles de modification selon site
+ Horaires de l'entreprise
Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLFPA Bordeaux Gironde
Interventions et supports de formation en langue française.

<input checked="" type="checkbox"/> Face à Face pédagogique	<input checked="" type="checkbox"/> Théoriques & Pratiques
<input checked="" type="checkbox"/> Pédagogie participative	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi individuel
<input checked="" type="checkbox"/> Visites d'entreprise	<input checked="" type="checkbox"/> Etudes de cas
<input checked="" type="checkbox"/> Situation pratique entreprise	<input checked="" type="checkbox"/> Stage individuel en

Formation ouverte à distance
Eventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

EFFECTIFS

4 Mini – 7 (6 à Pugnac) Maxi/ session - Mixité de public possible

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Aucune – rapprochant d'une PMSMP - cf. www.onisep.fr

**AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE
SITE DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE DE :**

BLANQUEFORT : 87 Av. du Gl de Gaulle 05 56 35 61 15
contact@formagri33.com Sylvie BONFILS

LATRESNE : Aérocampus 1 Rte de Cénac 05 56 21 01 47
contact.latresne@formagri33.com Mathieu CAZALIS

MONTAGNE : 36 Rte de GOUJON 05 57 40 03 09
contact.montagne@formagri33.com Valérie RENARD

PUGNAC : 1307 Route du Canton 05 57 68 87 97
contact.pugnac@formagri33.com Pascale BURATTI

MFR ST YZANS DU MEDOC (Sous traitant)

11 Rue RIGON 33340 ST YZANS DE MEDOC
05.56.09.05.17 – Charlotte RIVAT-COLAERT

**LIEUX &
CONTACTS****VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION****Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PUBLIC

L'habilitation de service public « 1^{er} niveau de qualification » s'adresse aux personnes en recherche d'emploi de plus de 16 ans, pouvant travailler en milieu ordinaire et rencontrant des difficultés d'insertion et/ou d'apprentissage. Sont prioritairement ciblées les personnes ayant un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau 4.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com/>

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Accès sans sélection sur prescription ou auto positionnement.

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Habilitation de Service Public (HSP) jusqu'au 31/12/27 avec **inscription obligatoire par le prescripteur ou auto-prescription** (France Travail, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers NA – <https://www.cap-metiers.pro/> - Action N°202402218534
Inscription pour validation du diplôme avec dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.
Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).
Entrée en formation aux dates fixées (entrées séquencées) ou en cours selon positionnement.

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

HSP 2024-2027 : Rémunération mensuelle selon situation et assiduité. Rémunération France Travail ou régionale.
Aide régionale aux frais de déplacements : Rémunération / Région
Fonds Social Régional d'Aide à la formation possible sur dossier
Aide aux frais de restauration et d'hébergement selon les conditions du soutien financier de la Région Nouvelle Aquitaine
Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

Financement HSP 2024-2027 / Région

Autre : Nous consulter



Équipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires (stylo, papier...)

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Réaliser les opérations techniques liées à la culture de plantes ornementales ou légumières, en pleine terre ou en pots, de plantes à massif, de bulbes ou de fleurs coupées. Effectuer des opérations liées à leur conditionnement en vue de leur commercialisation.
Emploi : ouvrier horticole polyvalent, pépiniériste, maraîcher, ouvrier horticole serriste, rosieriste
Code NSF : 210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture Formacodes : 21040 : Polyculture 21056 : Élevage

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Maîtriser des travaux de multiplication de végétaux, de productions, d'entretien de culture, de travaux mécanisés et de maintenance, de récolte et de préparation de commande.
Être sensibilisé à l'agroécologie et au respect de l'environnement.


ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPÉTENCES

Pugnac		Bilans à 9h	
G3 : 15/06/26 - 16/04/27	1.414H	Pugnac	
G2 : 23/06/25 - 04/05/26	dont	G3 : 16/10/26 & 16/04/2027	
Blanquefort	1.015h	G2 : 24/04/2026	
G3 : 02/03/26-14/01/27	centre &	Blanquefort	
G4 : A FIXER	399h Stage	G4 : A fixer	
	en	G3 : A fixer	
	entreprise		

*Dates susceptibles de modification
Limite d'entrée décalée / dérogation*

UCG1 - Agir dans des situations de la vie courante
UCG2 – Opérer des démarches contribuant à la construction perso.
UCG3 - Adapter son langage et son comportement aux situations
UCP1 - Réaliser des travaux sur les végétaux
UCP2 - Réaliser des suivis des cultures de l'implantation au conditionnement
UCP3 - Effectuer l'entretien courant de matériels, équipements, installations et bâtiments
UCARE - vente de produits horticoles
Accompagnement personnel et professionnel
Acteur Secouriste Sauveteur du travail (SST) - Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
Modules lié à Néo Terra : Agroforesterie et stockage carbone - Loi Egalim & Photovoltaïsme - Sensibilisation aux valeurs de l'écocitoyenneté – Numérique durable – Développement durable

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance, centre & entreprise
Individualisation possible de parcours selon situation.
Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur : 
Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30 – Susceptibles de modification selon site + Horaires de l'entreprise
Formateurs d'enseignement général, scientifique, titulaire du certificat de formateur SST et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde
Interventions et supports de formation en langue française.
 Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques)
 Pédagogie participative Suivi individuel
 Visites d'entreprise Etudes de cas
 Situation pratique Stage individuel en entreprise
 Formation ouverte à distance (éventuelle)
Éventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BP Responsable d'Entreprise Agricole -Bac Pro...): cf. www.onisep.fr

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE**SITE DE PUGNAC DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE**

1307 Route du Canton 33710 Pugnac 05.57.68.87.97
Pascale BURATTI 05 57 68 87 97

LIEU &
CONTACT

Contact.pugnac@formagri33.com

& AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE**SITE DE BLANQUEFORT CFA/CFPPA DE LA GIRONDE**

Lycée Agricole Bordeaux, 87 Av du Gl de Gaulle 33290
Blanquefort Sylvie BONFILS contact@formagri33.com
05.56.35.61.15

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION**CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE – Sp. Production horticole**

Niveau 3 du MASA enregistré au BO/JO le 29/07/2016 - RNCP40523 – Validité jusqu'au : 31.12.2030 - Contrôle continu de validation des blocs de compétences. Délivrance du CAP si réussite totale aux épreuves. En cas de validation partielle : blocs valables à vie ou pour revalider les blocs manquants, sur la durée de validité du diplôme. Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+ **PRAP** - Certificateur : INRS & Acteur SST (Sauveteur secouriste du travail) délivré si réussite aux épreuves et 100% d'assiduité - Certifié par l'INRS valable 2 ans

+ **CERTIPHYTO OPÉRATEUR certifié par le MASA** par équivalence du diplôme – enregistré le 26/11/2015 - RS2624

+ **Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PUBLIC

Demandeur d'emploi et salariés de SIAE

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Maîtrise des savoirs de base recommandée

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacppa33.com>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Habilitation de Service Public (HSP) jusqu'au 31/12/27 avec **inscription obligatoire par le prescripteur ou auto-prescription** (France Travail, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers NA – <https://www.cap-metiers.pro/> - **Action N° 202402225708**

Inscription pour validation du CAPA avec dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).

Entrée en formation aux dates fixées (entrées séquencées) ou en cours selon positionnement.

EFFECTIFS

4 Mini - 5 Maxi annuel - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

HSP : Rémunération mensuelle calculée selon la situation du stagiaire et son assiduité.

Rémunération France Travail ou régionale. Aide régionale aux frais de déplacements, repas et hébergement.

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur

COÛT

Financement HSP LOT 5 – Région

Autre : Consulter le service recrutement.



Équipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Réaliser les opérations techniques liées à la culture de plantes ornementales ou légumières, en pleine terre ou en pots, de plantes à massif, de bulbes ou de fleurs coupées. Effectuer des opérations liées à leur conditionnement en vue de leur commercialisation.
 Emploi : ouvrier horticole polyvalent, pépiniériste, maraîcher, ouvrier horticole serriste, rosieriste
 Code NSF : 210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
 Formacodes : 21040 : Polyculture 21056 : Élevage

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Maîtriser des travaux de multiplication de végétaux, de productions, d'entretien de culture, de travaux mécanisés et de maintenance, de récolte et de préparation de commande.
 Être sensibilisé à l'agroécologie et au respect de l'environnement.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPÉTENCES

01/09/2026 - 30/06/2028

01/09/2025 – 30/06/2027


Dates susceptibles de modification
 Limite d'entrée décalée / dérogation

840H en
 alternance

Bilans
 À fixer

CG1-Agir dans des situations de vie courante avec de repères sociaux
 - Prendre position dans une situation à caractère social et civique
 - Utiliser des outils dans des situations de la vie courante
 CG2 : Mettre en œuvre des actions / sa construction personnelle
 - S'exprimer à travers une réalisation personnelle
 - Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel
 CG3 : Interagir avec son environnement social
 - Adapter langage et comportement aux situations de communication
 - S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif
 CP4 – Réaliser des travaux sur les végétaux
 - Réaliser des observations et interventions sur le végétal
 - Réaliser des travaux de mise en place des végétaux
 CP5 – Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement
 - Réaliser des obs. et opérations techniques /cycle de production
 - Effectuer des travaux de récolte, conservation et conditionnement
 CP6 – Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
 - Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments
 - Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation
 UCARE - vente de produits horticoles

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance, centre & entreprise
 Individualisation possible de parcours selon situation.
 Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur : 
 Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
 Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30 – Susceptibles de modification selon site + Horaires de l'entreprise
 Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde
 Interventions et supports de formation en langue française.
 Face à Face pédagogique Théoriques & Pratiques)
 Pédagogie participative Suivi individuel
 Visites d'entreprise Etudes de cas
 Situation pratique Stage individuel en entreprise
 Formation ouverte à distance (éventuelle)
 Eventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE
SITE DE PUGNAC DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE
 1307 Route du Canton 33710 Pugnac
 Pascale BURATTI 05 57 68 87 97
Contact.pugnac@formagri33.com

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE – Sp. Production horticole
 Niveau 3 du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire enregistré au BO/JO le 29/07/2016 - RNCP40523 – Validité jusqu'au : 31.12.2030
 Contrôle en cours de formation + épreuve ponctuelle terminale.
 En cas de validation partielle : modules acquis à vie ou pour valider les blocs manquants, sur la durée de validité du diplôme.
 Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...)
 + **CERTIPHYTO OPÉRATEUR certifié par le MASA** par équivalence du diplôme – enregistré le 26/11/2015 - RS2624
 + **Attestation de formation et de compétences**
 Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation par apprentissage, continue et scolaire
 Poursuite d'études (BP) : cf. www.onisep.fr

EFFECTIFS

8 Mini - 16 Maxi annuel - Mixité de public possible

PUBLIC

Demandeur d'emploi et salarié

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Maîtrise des savoirs de base

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Contrat d'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
 Dossier d'admission à établir au CFA - CFPPA et acceptation du règlement intérieur.
 Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques).
 Entrée en formation aux dates fixées (entrées séquencées) ou en cours selon positionnement.

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Rémunération de l'employeur selon la réglementation en cours
 Etat de présences par ½ journée transmis aux financeur & employeur

COUT

Prise en charge possible par OPCI (OCAPIAT – AKTO ...), ATpro
 Autre : Consulter le service recrutement.
 Equipement de Protection Individuelle fourni / l'entreprise
 A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

CQP OPERATEUR DE CULTURES LEGUMIERES

25

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Devenir opérateur de productions légumières :

- *Mettre en place de cultures sur consignes, selon l'espèce cultivée et la technique requise: préparer l'emplacement de la culture, mettre en place un système d'irrigation et réaliser des opérations de plantation en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène.
- *Entretien des cultures selon les espèces et la technique requise
- *Contrôler le développement des adventices.
- *Suivre la culture, repérer les anomalies et informer son N+1
- *Réaliser la récolte manuelle, de tri et de conditionnement en respectant les principes d'ergonomie (gestes et postures) et les règles d'hygiène (appliquées à soi-même et au produit)

Code NSF : 211 : Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures

ROME : A1414 - Horticulture et maraîchage

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Réaliser les travaux de productions légumières

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

22/12/2025-30/04/2026	343h dont 168h centre 175h en entreprise	30/04/2026
<i>Dates susceptibles de modification Limite d'entrée décalée / dérogation</i>		

- 1 : Réaliser les opérations manuelles de mise en place de la culture
- 2 : Réaliser les opérations manuelles d'entretien et de récolte de la culture
- 3 : Réaliser les opérations de tri et conditionnement des productions légumières

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue

Individualisation possible de parcours selon situation.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30 – Susceptibles de modification selon site + Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

<input checked="" type="checkbox"/> Face à Face pédagogique	<input checked="" type="checkbox"/> Théoriques & Pratiques)
<input checked="" type="checkbox"/> Pédagogie participative	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi individuel
<input checked="" type="checkbox"/> Visites d'entreprise	<input checked="" type="checkbox"/> Etudes de cas
<input checked="" type="checkbox"/> Situation pratique	<input checked="" type="checkbox"/> Stage individuel en entreprise
<input checked="" type="checkbox"/> Formation ouverte à distance (éventuelle)	

Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

CFPPA site de BLANQUEFORT Lycée Agricole

LIEU & CONTACT Bordeaux, 87 Av du GI de Gaulle 33290 Blanquefort
Sylvie BONFILS contact@formagri33.com
05.56.35.61.15

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Certificat de Qualification Professionnelle « CQP OPERATEUR DE CULTURES LEGUMIERES » Niveau 3 de la Fédération Nationale syndicat d'exploitant agricole - RNCP en cours

Contrôle continu et terminal de validation des blocs de compétences. Délivrance du CQP si réussite totale aux épreuves.

+ **CERTIPHYTO OPÉRATEUR certifié par le MASA** enregistré le 26/11/2015 - RS2624

+ **Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation continue (PRF...) & Poursuite d'études (BPA ou CAPA Responsable d'Entreprise Agricole -Bac Pro...): cf. www.onisep.fr

PUBLIC

A définir

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Maitrise des savoirs de base recommandée

Satisfaire à l'entretien et aux tests de positionnement

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Inscription pour validation du CQP avec dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement

Entrée en formation aux dates fixées (entrées séquencées) ou en cours selon positionnement.

EFFECTIFS

A déterminer- Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Selon dispositif activé – A définir

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur

COÛT

Prise en charge possible par OPCA (OCAPIAT – AKTO), ATpro

Autre : Consulter le service recrutement.

Equipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA ou employeur

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

Version 2026-1s v3 – mise à jour 27/03/2026

CQP AGENT DE CULTURES LEGUMIERES

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Devenir agent de productions légumières :

- *Mettre en place de cultures sur consignes, selon l'espèce cultivée et la technique requise: préparer l'emplacement de la culture, mettre en place un système d'irrigation et réaliser des opérations de plantation en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène.
- *Entretien des cultures selon les espèces et la technique requise
- *Contrôler le développement des adventices.
- *Suivre la culture, repérer les anomalies et informer son N+1
- *Réaliser la récolte manuelle, de tri et de conditionnement en respectant les principes d'ergonomie (gestes et postures) et les règles d'hygiène (appliquées à soi-même et au produit)

Accompagner une équipe de saisonniers
Dans certains cas, conduire des engins
Code NSF : 211 : Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures -ROME : A1414 - Horticulture et maraîchage

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Maîtriser des travaux de productions légumières et d'encadrement

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES


22/12/2025-30/04/2026	343h dont 168h centre 175h en entreprise	30/04/2026
<i>Dates susceptibles de modification Limite d'entrée décalée / dérogation</i>		

4 blocs de compétences obligatoires et 1 bloc optionnel :

- 1 : Réaliser les opérations manuelles de mise en place de la culture
- 2 : Réaliser les opérations manuelles d'entretien et de récolte de la culture
- 3 : Réaliser les opérations de tri et conditionnement des productions légumières
- 4 : Accompagner une équipe de saisonniers en productions végétales

+ bloc optionnel : Effectuer les opérations mécanisées en cultures légumières

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue
Individualisation possible de parcours selon situation.
Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur : 

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30 – Susceptibles de modification selon site + Horaires de l'entreprise
Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde
Interventions et supports de formation en langue française.

<input checked="" type="checkbox"/> Face à Face pédagogique	<input checked="" type="checkbox"/> Théoriques & Pratiques)
<input checked="" type="checkbox"/> Pédagogie participative	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi individuel
<input checked="" type="checkbox"/> Visites d'entreprise	<input checked="" type="checkbox"/> Etudes de cas
<input checked="" type="checkbox"/> Situation pratique en entreprise	<input checked="" type="checkbox"/> Stage individuel en
<input checked="" type="checkbox"/> Formation ouverte à distance (éventuelle)	

Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

CFPPA site de BLANQUEFORT Lycée Agricole
Bordeaux, 87 Av du GI de Gaulle 33290 Blanquefort
Sylvie BONFILS contact@formagri33.com
05.56.35.61.15

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Certificat de Qualification Professionnelle « CQP AGENT DE CULTURES LEGUMIERES » Niveau 4 de la Fédération Nationale syndicat d'exploitant agricole - RNCP en cours
Contrôle continu et terminal de validation des blocs de compétences. Délivrance du CQP si réussite totale aux épreuves.
+ **CERTIPHYTO DECIDEUR ENSA certifié par le MASA** enregistré le 10/09/2016 - RS5655
+ **Attestation de formation et de compétences**
Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation continue (PRF...) & Poursuite d'études (BPA ou CAPA) Responsable d'Entreprise Agricole -Bac Pro...): cf. www.onisep.fr

PUBLIC

A définir

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Maîtrise des savoirs de base recommandée
Satisfaire à l'entretien et aux tests de positionnement

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfppa33.com>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Inscription pour validation du CQP avec dossier d'admission à établir au CFPPA et acceptation du règlement intérieur.
Gestion des parcours de professionnalisation avec possible personnalisation en fonction des besoins et du positionnement
Entrée en formation aux dates fixées (entrées séquencées) ou en cours selon positionnement.

EFFECTIFS

A déterminer- Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Selon dispositif activé – A définir
Etat de présences par ½ journée transmis au financeur

COUT

Prise en charge possible par OPCO (OCAPIAT – AKTO), ATpro
Autre : Consulter le service recrutement.

Equipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA ou employeur
A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

Version 2026-1s v3 – mise à jour 27/09/2026

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Assurer une production diversifiée de qualité. En plein champ, sous abri ou en hors-sol, préparer les sols, mettre en culture, récolter et préparer la vente.
 Connaître tous les modes culturaux et l'agriculture biologique (AB)
 Contribuer à une alimentation saine et durable.
 Produire en fonction de la clientèle et de la réglementation, de la responsabilité sociale et environnementale des producteurs
 Assurer la maintenance d'engins, matériels et installations
 Réaliser des activités de prévention des risques professionnels et de préservation de l'environnement. Coordonner une équipe
 Produire des plants de légumes, plantes aromatiques, médicinales dans le respect du cahier des charges de l'AB, BIO COHERENCE
 Réaliser le suivi technico-économique de production
 Mettre en œuvre des activités connexes à la production (vente, promotion, valorisation, transformation, activités de service)
 Code NSF : 211 : Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures- ROME : A1414 – Horti. et maraîchage
 Emploi qualifié-Chef de culture-Responsable d'exploitation, de production, de station ou de serres – Second d'exploitation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires au salariat, à l'encadrement et à la création/reprise d'entreprise
 Obtenir la capacité professionnelle agricole et un emploi durable

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPÉTENCES

G2 : 06/10/2025-25/06/2026	1.215h	Bilans à 9h
Dates susceptibles de modification	795h centre &	G2 : 28/01 &
Limite d'entrée décalée / dérogation	420h SAE	25/06/26

L'horticulture & toutes ses dimensions : Agriculture Biologique, agroécologie, agroforesterie, PPAM (Plantes à Parfums, Aromatiques et Médicinales), les plantes bio-indicatrices...

SAS LES INDISPENSABLES + C1 -se situer en tant que horticulteur
 C2 - Assurer le pilotage technique
 C3 - Réaliser les interventions sur les végétaux
 C4 - Intervenir sur les conditions de culture
 UCARE: Assurer le suivi administratif d'entreprise
 Acteur Secouriste Sauveteur du Travail (SST) & PRAP - Citoyenneté - numérique - développement durable.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance en centre (65%) et en entreprise (35%), au long de la formation.
 Individualisation possible de parcours selon situation.
 Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :
 Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
 Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30
 Stage : Horaires de l'entreprise
 Formateurs d'enseignement général, scientifique, titulaire du certificat de formateur SST et professionnel du CFPPA ou de partenaires. Locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA & du Lycée horticole
 Interventions et supports de formation en langue française.
 Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques
 Pédagogie participative Suivi individuel
 Visites d'entreprise Etudes de cas
 Situation pratique Stage en entreprise
 Formation ouverte à distance avec tutorat, salle équipée pour l'accès aux ressources sur la plateforme « e-formagri33 »
 Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.



AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE

SITE DE BLANQUEFORT DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE ²⁷
 Lycée Agricole Bordeaux
 87 Av du Gl de Gaulle 33290 Blanquefort Sylvie BONFILS
 05.56.35.61.15 - contact@formagri33.com

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Brevet Professionnel RESPONSABLE DE PRODUCTIONS LÉGUMIÈRES, FRUITIÈRES, FLORALES ET DE PÉPINIÈRES Niveau 4 du MASA enregistré le 27/06/2020- RNCP41838 (valable jusqu'au 01-01-2026)
 Situations Professionnelles d'Évaluation, pluridisciplinaire en continu.
 Capacité professionnelle agricole obtenue si BP & Expérience pro.
 Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...)
 + **CERTIPHYTO DECIDEUR ENSA certifié par le MASA** par équivalence du diplôme – enregistré le 10/09/2016 - RS5655
 + **PRAP – Certifié par l'INRS & Acteur SST** (Sauveteur secouriste du travail) délivré si réussite aux épreuves et 100% d'assiduité - Certifié par l'INRS valable 2 ans
 + **Attestation de formation et de compétences**
 Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion
 Comité Technique : jury d'évaluation et de conseils/ Projet pro;

PUBLIC

Tous les publics à la recherche d'un emploi.

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

1 an d'activité pro. agricole ou 3 ans d' un autre secteur professionnel
 +niveau 3 mini (CAP, BEP...) ou scolarité complète de seconde.
 + Projet professionnel en lien avec la formation
 + Niveau recommandé / BP et.ou /aides à l'installation agricole
 + / FOAD : Aptitude au travail en autonomie & Aisance minimale / numérique (mail, téléchargement, bureautique...)
 Satisfaire à l'entretien de positionnement.

TAUX DE RÉUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com/>

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (Certificat de spécialisation – BP ou Bac - BTSA...): cf. www.onisep.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

PRF 2023 MC2 jusqu'au 31/12/26 avec **inscription obligatoire par le prescripteur ou auto-prescription** (France Travail, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers NA – <https://www.cap-metiers.pro/> - Action N°**202406256616**

Dossier d'admission à établir avec acceptation du règlement intérieur
 Personnalisation possible de la professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques)

EFFECTIFS

6 Mini – 9 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible (- >20)

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

PRF : Rémunération mensuelle calculée selon la situation du stagiaire et son assiduité. Rémunération Pôle emploi ou régionale. Aide régionale aux frais de déplacements / Région
 Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

Financement de la Région PRF 2023
 AUTRES : Nous consulter pour étude d'un financement dédié (CPF Transition, AIF, autofinancement...)
 Equipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA.
 A charge du stagiaire petites fournitures scolaires



OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Réaliser le suivi technico-économique de production : Assurer une production diversifiée de qualité, de plein champ, sous abri ou en hors-sol ; préparer les sols, mettre en culture, récolter et préparer la vente. Connaitre tous les modes culturaux et l'agriculture biologique (AB). Produire des aliments sains, en fonction de la clientèle et de la réglementation, de la responsabilité sociale et environnementale des producteurs

Assurer la maintenance d'engins, matériels et installations
Réaliser des activités de prévention des risques professionnels et de préservation de l'environnement. Coordonner une équipe
Produire des plants dans le respect du cahier des charges de l'AB, BIO COHERENCE

Mettre en œuvre des activités connexes à la production (vente, promotion, valorisation, transformation, activités de service)
Emploi qualifié-Chef de culture-Responsable d'exploitation, de production, de station ou de serres – Second d'exploitation
Code NSF : 211 : Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures – ROME : A1414 – Horti. et maraîchage

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires au salariat, à l'encadrement et à la création/reprise d'entreprise horticole
Obtenir la capacité professionnelle agricole et un emploi durable

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

01/10/2026-28/05/2027 <i>Dates susceptibles de modification</i> <i>Limite d'entrée décalée / dérogation</i>	1.113h 693h centre & 420h SAE	Bilans à 9h Date à fixer & 28/05/2027
--	--	---

L'horticulture & toutes ses dimensions : Agriculture Biologique, agroécologie, agroforesterie, les plantes bio-indicatrices...

C1 -se situer en tant que horticulteur

C2 - Assurer le pilotage technique

C3 - Réaliser les interventions sur les végétaux

C4 - Intervenir sur les conditions de culture

UCARE : Gestion administrative de l'entreprise horticole

Acteur Secouriste Sauveteur du Travail (SST) & PRAP

+ Transitions (NEO TERRA 1 & 3), citoyenneté et numérique durable

+ Accompagnement au projet & Comité technique de présentation du projet devant des partenaires

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance en centre et en entreprise, au long de la formation.

Individualisation possible de parcours selon situation.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30

Stage : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique, titulaire du certificat de formateur SST et professionnel du CFPPA ou de partenaires. Locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA & du Lycée horticole

Interventions et supports de formation en langue française.

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Face à face pédagogique | <input checked="" type="checkbox"/> Théoriques & Pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pédagogie participative | <input checked="" type="checkbox"/> Suivi individuel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Visites d'entreprise | <input checked="" type="checkbox"/> Etudes de cas |
| <input checked="" type="checkbox"/> Situation pratique | <input checked="" type="checkbox"/> Stage en entreprise |
| <input checked="" type="checkbox"/> Formation ouverte à distance avec tutorat, salle équipée pour l'accès aux ressources sur la plateforme « e-formagri33 » | |

Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

Vous trouverez toutes les informations légales relatives du CFPPA et notre offre de formations sur le site internet <https://cdfacppa33.com/>

LIEU & CONTACT

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE SITE DE BLANQUEFORT DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE

Lycée Agricole Bordeaux

87 Av du Gl de Gaulle 33290 Blanquefort Sylvie BONFILS

05.56.35.61.15 - contact@formagri33.com

28

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Brevet Professionnel RESPONSABLE DE PRODUCTIONS LÉGUMIÈRES, FRUITIÈRES, FLORALES ET DE PÉPINIÈRES Niveau 4 du MASA enregistré le 27/06/2020- RNCP41838 (valable jusqu'au 31.12.2030)

Situations Professionnelles d'Évaluation, pluridisciplinaire en continu.

Capacité professionnelle agricole obtenue si BP & Expérience pro.

Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+ **CERTIPHYTO DECIDEUR ENSA certifié par le MASA** par équivalence du diplôme – enregistré le 10/09/2016 - RS5655

+ **PRAP – Certifié par l'INRS & Acteur SST** (Sauveteur secouriste du travail) délivré si réussite aux épreuves et 100% d'assiduité - Certifié par l'INRS valable 2 ans

+ **Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

Comité Technique : jury d'évaluation et de conseils/ Projet pro;

PUBLIC

Tous les publics à la recherche d'un emploi ayant le projet de reprise/création d'entreprise et inscrit au PAIT

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

1 an d'activité pro. agricole ou 3 ans d' un autre secteur professionnel +niveau 3 mini (CAP, BEP...) ou scolarité complète de seconde.

+ Projet professionnel en lien avec la formation

+ Niveau recommandé / BP et.ou /aides à l'installation agricole

Satisfaire à l'entretien de positionnement.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacppa33.com/>

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (Certificat de spécialisation – BP ou Bac - BTSA...): cf. www.onisep.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

ATTENTE DE CONFIRMATION DU FINANCEUR

Inscription obligatoire par le prescripteur ou auto-prescription (France Travail, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers NA – <https://www.cap-metiers.pro/> - Action N° (EN COURS)

Dossier d'admission avec acceptation du règlement intérieur

Réunion d'information & préparation à la rentrée

Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques)

EFFECTIFS

8 Mini – 12 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

EN ATTENTE DE CONFIRMATION DU FINANCEUR

COUT

ATTENTE CONFIRMATION FINANCEUR - AUTRES : Nous consulter pour étude d'un financement (CPF Transition, AIF, autofi...).

Équipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA.

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Le responsable diplômé exerce diverses activités professionnelles dont les principales concernent :

- le pilotage de la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales ;
- la culture de plantes à parfum, aromatiques et médicinales ;
- la cueillette de plantes sauvages ;
- le séchage ;
- la distillation ;
- le conditionnement et stockage ;
- le contrôle des productions.

Code NSF : 211 : Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures - Formacodes : 21013 : Culture plante médicinale & 21001 : Agriculture biologique - ROME : A1414 – Horti. et maraichage

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires au salariat, à l'encadrement et à la création/reprise d'entreprise horticole
Obtenir la capacité professionnelle agricole et un emploi durable

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPÉTENCES**01/12/2026-09/06/2027**Dates susceptibles de modification
Limite d'entrée décalée / dérogation**875h**455h centre &
420h SAE

Bilans à 9h

Date à fixer &
09/06/2027

- C1 : Assurer le pilotage technico-économique de la culture de PPAM
C2 : Réaliser les interventions liées à la culture de PPAM
C3 : Réaliser les opérations de cueillette de plantes sauvages
+ Transitions (NEO TERRA 1 & 3), citoyenneté et numérique durable
+ Accompagnement au projet & Comité technique de présentation du projet devant des partenaires

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance en centre (65%) et en entreprise (35%), au long de la formation.

Individualisation possible de parcours selon situation.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur : Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30

Stage : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique du CFPPA.

Locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA & du Lycée horticole du Haillan

Interventions et supports de formation en langue française.

- Face à face pédagogique
- Théoriques & Pratiques
- Pédagogie participative
- Suivi individuel
- Visites d'entreprise
- Etudes de cas
- Situation pratique
- Stage en entreprise
- Formation ouverte à distance avec tutorat, salle équipée pour l'accès aux ressources sur la plateforme « e-formagri33 »

Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT**AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE****29****SITE DE BLANQUEFORT DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE**

Lycée Agricole Bordeaux

87 Av du GI de Gaulle 33290 Blanquefort Sylvie BONFILS

05.56.35.61.15 - contact@formagri33.com**VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION**

CERTIFICAT DE SPECIALISATION – CONDUITE DE LA PRODUCTION DE PLANTES A PARFUMS, AROMATIQUES ET MEDICINALES Niveau 4 du MASA enregistré le 11/03/2020- RNCP41072 (valable jusqu'au 30.06.2030)

Situations Professionnelles d'Évaluation, pluridisciplinaire en continu.

Personnalisation possible selon les pré-acquis (Blocs de compétences...).

+ **Attestation de formation et de compétences**

Évaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

Comité Technique : jury d'évaluation et de conseils/ Projet pro;

PUBLIC

Tous les publics à la recherche d'un emploi ayant le projet de reprise/création d'entreprise et inscrit au PAIT

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Diplômes de niveau 4 du Ministère de l'Agriculture BP Responsable d'Entreprise Agricole (REA), BP Responsable d'Atelier de Productions Horticoles (RAPH), BAC PRO Conduite de Productions horticoles (CPH), BTSa Productions Horticoles (PH) ou Protection des Végétaux (PV) ou Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACSE)
Satisfaire à l'entretien de positionnement.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com/>

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (Certificat de spécialisation – BP ou Bac - BTSa...): cf. www.onisep.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

ATTENTE DE CONFIRMATION DU FINANCEUR

Inscription obligatoire par le prescripteur ou auto-prescription

(France Travail, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers NA – <https://www.cap-metiers.pro/> - Action N° (EN COURS)

Dossier d'admission avec acceptation du règlement intérieur

Réunion d'information & préparation à la rentrée

Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques)

EFFECTIFS

8 Mini – 12 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

EN ATTENTE DE CONFIRMATION DU FINANCEUR

COÛT

ATTENTE CONFIRMATION FINANCEUR - AUTRES : Nous consulter pour étude d'un financement (CPF Transition, AIF, autofi...).

Équipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA.

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Devenir ouvrier qualifié en élevage d'huîtres et de coquillages (moules, palourdes) sachant apprécier un gisement naturel : surveiller la reproduction, préparer les terrains, suivre les étapes de croissance, participer à la surveillance sanitaire.... Pour l'expédition, assurer lavage, triage, calibrage, stockage et emballage.

Utiliser et entretenir le matériel conchylicole.

Avoir des notions de commerce et de secourisme, maîtriser les opérations dans les règles d'hygiène.

Après une expérience professionnelle et une formation complémentaire, accès possible à la capacité professionnelle maritime, obligatoire pour l'ouverture d'une concession.

Code NSF 212 : Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux -Formacode : 21368 Conchyliculture

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Mettre en œuvre les techniques et pratiques professionnelles en terme de reproduction, d'élevage, de soins et d'hygiène.

Connaître l'anatomie des coquillages.

Connaître les bases de maintenance.

Respecter les règles de sécurité et d'hygiène.

Contribuer à la traçabilité, aux démarches liées à la Qualité et au développement durable.

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

01/09/2025 au 10/07/2027

01/09/2024 au 10/07/2026

Dates susceptibles de modification

Limite d'entrée décalée / dérogation

840H par an en centre

Dates Bilans à fixer

Maîtriser les opérations liées aux activités de production des coquillages marins (reproduction, alimentation, soins, sélection..).

Assurer l'approvisionnement en jeunes sujets par captage (ou pêche) ou en écloserie-nourrisserie.

Sélectionner les sujets et les installer dans les sites adaptés à leur développement (pleine mer, bassins, parcs...)

Surveiller les conditions d'élevage (renouvellement de l'eau, maladies, température, oxygénation, nourriture).

Entretenir les installations (locaux, matériels, parcs et bassins...)-

Transmettre ou enregistrer les données techniques se rapportant au suivi de l'élevage.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance en centre (65%) et en entreprise (35%), au long de la formation.

Individualisation possible de parcours selon situation. & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30

Stage : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires. Locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA & du Lycée horticole Interventions et supports de formation en langue française.

Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique Alternance

Formation ouverte à distance avec tutorat, salle équipée pour l'accès aux ressources sur la plateforme « e-formagri33 »

Eventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE

SITE DU TEICH DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE

30

99 All. de Grangeneuve Plaine des sports 33470 Le Teich
- 06 43 89 82 85

HUGO DE SOUSA - viescolaire.ba@formagri33.com

CAP - MARITIME DE CONCHYLICULTURE – Niveau 3 du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires & Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse - enregistré au JO/BO le 24/09/2005 - RNCP40230 Validité jusqu'au : 31.12.2029

+ Attestation de formation et de compétences

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (BP Responsable d'Entreprise Agricole -Bac Pro...): cf. www.onisep.fr

PUBLIC

Personnes ayant un projet de professionnalisation, de perfectionnement ou de reconversion visant un poste à responsabilité (Contrat de professionnalisation, plan de formation en entreprise, transition pro...).

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Satisfaire à l'entretien et aux tests de positionnement

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Financement de parcours individuel accordé (contrat de professionnalisation, Transition Pro, AIF, autofinancement...)
Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques)

Satisfaire à l'entretien de positionnement et d'évaluation de la motivation

EFFECTIFS

12 Mini – 25 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Selon statut : contrat de professionnalisation, en Transition pro.....
Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

Prise en charge possible par OPCO (OCAPIAT – AKTO), ATpro

Autre : Consulter le service recrutement.

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Devenir ouvrier qualifié « palefrenier soigneur » pour assurer le bien être des équidés, gérer des animaux (nourriture, soins...), de l'écurie à toutes les infrastructures liées à l'utilisation des équidés. Utiliser différents équipements et matériels nécessaires à ces opérations

Préparer les chevaux et les monte.

Code NSF : 212 Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux Formacode : 21088 Élevage cheval

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Mettre en œuvre les techniques et pratiques professionnelles

Connaître le comportement de l'équidé.

Maîtriser les gestes professionnels.

Diagnostiquer l'état de santé et de bien-être de l'animal.

Manipuler les équidés

ORGANISATION DE LA FORMATION

01/09/2026 – 30/06/2028

01/09/2025 au 10/07/2027

01/09/2024 au 10/07/2026

*Dates susceptibles de modification
Limite d'entrée décalée / dérogation*

840h

En centre

Bilans
intermédiaires
et final.

CG1 Agir en situations de vie courante avec des repères sociaux

CG2- Agir en contribuant à sa construction personnelle

CG3 Interagir avec son environnement social

CP4- Réaliser des soins courants aux équidés

CP5 Réaliser des travaux liés à l'utilisation des équidés

CP6 Effectuer les travaux liés à l'entretien courant des matériels,

bâtiments, installations, aires de travail et abords

CP7- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Acteur Sauveteur Secouriste du travail (SST)

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE

SITE DE BLANQUEFORT DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE

LIEU & CONTACT *Lycée Agricole Bordeaux*

87 Av du Gl de Gaulle 33290 Blanquefort

Pascale DAGUET 05.56.35.61.15

contact@formagri33.com

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

CAPA PALEFRENIER SOIGNEUR Niveau 3 Ministère de l'Agriculture et de Souveraineté alimentaire enregistré au BO/JO le 11/05/2016 – RNCP 38389 – valable jusqu'au 31-12-28

Contrôle continu de validation des blocs de compétences. Délivrance du CAP si réussite totale aux épreuves.

En cas de validation partielle : blocs valables à vie ou pour revalider les blocs manquants, sur la durée de validité du diplôme. Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+ **PRAP** - Certificateur : INRS

+ **Acteur SST** (Sauveteur secouriste du travail) délivré si réussite aux épreuves et 100% d'assiduité - Certifié par l'INRS valable 2 ans

+ **CERTIPHYTO OPÉRATEUR certifié par le MASA** par équivalence du diplôme – enregistré le 26/11/2015 - RS2624

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation continue autre, en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (bac pro – BP ...): cf. www.onisep.fr

PUBLIC

Personnes ayant un projet de professionnalisation, de perfectionnement ou de reconversion visant un poste à responsabilité (Contrat de professionnalisation, plan de formation en entreprise, transition pro...)

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Satisfaire à l'entretien et aux tests de positionnement

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfppa33.com>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Financement de parcours individuel accordé (contrat de professionnalisation, CPF Transition, AIF, autofinancement...)

Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur et des conditions générales de vente.

Satisfaire à l'entretien de positionnement et d'évaluation de la motivation

EFFECTIFS

8 Mini - 15 Maxi - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Salarié en contrat de professionnalisation rémunéré selon les grilles nationales (% du SMIC à SMIC)

Etat de présences par ½ journée transmis à l'employeur.

COUT

Prise en charge possible par OPCO (OCAPIAT – AKTO), ATpro
Autre : Consulter le service recrutement.

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue par alternance avec individualisation de parcours.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :

Temps plein : 35h hebdo - 7h par jour - Rythme continu

Horaires centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30 & Horaires

entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique, titulaire du

certificat de formateur SST et professionnel du CFPPA ou de

partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux

techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de

l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à face pédagogique

Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative

Suivi individuel

Visites d'entreprise

Etudes de cas

Situation pratique

Alternance

Formation ouverte à distance éventuelle avec tutorat, salle équipée pour l'accès aux ressources sur la plateforme « e-formagri33 ».

Éventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Devenir ouvrier polyvalent capable d'assurer des activités liées à la conduite d'un ou plusieurs élevages comme l'alimentation, le suivi de la reproduction et de l'état sanitaire, la traite d'ovins, caprins, bovins.... Connaître le comportement des animaux et savoir réagir en cas de nécessité.

Assurer également des activités de conduite de productions végétales en vue de l'alimentation du bétail : utilisation des différents outils de culture et de récolte des céréales et fourrages, mettre en œuvre des pratiques et techniques culturales prenant en compte les problématiques de développement durable (travail du sol, suivi des productions végétales ...).

Intervenir dans les lieux de stockage des récoltes et dans leur transport.

Code NSF : 210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture - Formacodes : 21040 : Polyculture 21056 : Élevage

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Obtenir les connaissances et compétences d'un ouvrier qualifié en grandes cultures et élevage

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

01/09/2026-30/06/2028

01/09/2025 au 10/07/2027

01/09/2024 au 10/07/2026

Dates susceptibles de modification

Limite d'entrée décalée / dérogation

840h

En centre

Bilans à
fixer

UCG 1 : Agir en situations de la vie courante

UCG 2 : Agir en contribuant à sa construction personnelle

UCG 3 : Interagir avec son environnement social

UCP1 : Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage

UCP2 : Réaliser des travaux liés à la production d'aliments ou alimentation de l'élevage

UCP3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

UCARE : unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue par alternance avec 420h en centre

Individualisation possible de parcours selon situation

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments

Accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30 –

Susceptibles de modification selon site + Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel

du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux,

plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du

CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

 Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques Pédagogie participative Suivi individuel Visites d'entreprise Etudes de cas Situation pratique Alternance Formation ouverte à distance éventuelle avec tutorat, salle

équipée pour l'accès aux ressources sur la plateforme « e-formagri33 ».

Éventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par la CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEUX & CONTACTS**AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE****SITE DE LA REOLE DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE DE**

Place Saint Michel - 05 56 61 02 95

Luc Sonilhac - contact.lareole@formagri33.com**VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION**

CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE - Spécialité GRANDES CULTURES ET PRODUCTIONS ANIMALES Niveau 3 du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire enregistré au BO/JO le 29/07/2016 - RNCP40523 – Validité jusqu'au : 31.12.2030

+ **CERTIPHYTO OPÉRATEUR certifié par le MASA** par équivalence du diplôme – enregistré le 26/11/2015 - RS2624

+ **Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PUBLIC

Personnes ayant un projet de professionnalisation, de perfectionnement ou de reconversion visant un poste à responsabilité (Contrat de professionnalisation, plan de formation en entreprise, transition pro...)

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Satisfaire à l'entretien et aux tests de positionnement.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfppa33.com>

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation continue autre, en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (bac pro – BP ...): cf. www.onisep.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Financement de parcours individuel accordé (contrat de professionnalisation, Transition Pro, AIF, autofinancement...)
Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques)

Satisfaire à l'entretien de positionnement et d'évaluation de la motivation

EFFECTIFS

12 Mini – 25 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Selon statut, : contrat de professionnalisation, en Transition pro.....
Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COÛT

Prise en charge possible par OPCO (OCAPIAT – AKTO), ATpro
Autre : Consulter le service recrutement.

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Devenir responsable d'entreprise hippique, en entrepreneuriat ou en salariat, maîtrisant un ensemble diversifié de métiers liés au type de structure hippique :

- responsable d'entreprise : entraîneur d'écurie de trot, galop, d'établissement équestre ou d'écurie de propriétaire
 - responsable du piquet de chevaux (premier garçon, groom) sous la responsabilité du responsable
 - responsable des déplacements du piquet de chevaux (garçon de voyage, groom). Préparer les chevaux et les montes.
- Code NSF : 212 Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux
Formacode : 21088 Élevage cheval - 15479 : Sport équestre

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Administrer ou participer à la gestion économique et commerciale et aux travaux quotidiens d'une entreprise hippique
Assurer les soins aux animaux (alimentation, pansage, brossage, paillage...), la maintenance des bâtiments, installations, équipements et l'entraînement quotidien des chevaux
Monter les chevaux
Respecter les normes en vigueur et le bien-être animal.

ORGANISATION DE LA FORMATION**01/09/2026 – 30/06/2028**

SOUS RESERVE DE DELIBERATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dates susceptibles de modification

Limite d'entrée décalée / dérogation

850h

En centre / 2ans

Bilans

intermédiaires et final à fixer

MG 1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel

MG 2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation

MG 3 : Développer son identité culturelle

MG 4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

MP1 : Pilotage de l'entreprise hippique

MP2 : La filière équine

MP3 : Gestion de l'entreprise hippique

MP4 : Zootechnie - hippologie

MP5 : Gestion d'une cavalerie et des prairies associées

MP6 : Travail du cheval

MP7 : Choix et utilisation des équipements, bâtiments et installations associés à l'entreprise hippique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue par alternance avec individualisation de parcours.

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :

Temps plein : 35h hebdo - 7h par jour - Rythme continu

Horaires centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30 & Horaires entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique, titulaire du certificat

de formateur SST et professionnel du CFPPA ou de partenaires

professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de

l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

interventions et supports de formation en langue française.

Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique Alternance

Formation ouverte à distance éventuelle avec tutorat, salle équipée pour l'accès aux ressources sur la plateforme « e-formagri33 ».

Éventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE**SITE DE BLANQUEFORT DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE**

LIEU &

CONTACT

Lycée Agricole Bordeaux

87 Av du Gl de Gaulle 33290 Blanquefort

Pascale DAGUET 05.56.35.61.15

contact@formagri33.com**VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION****BAC PRO CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE HIPPIQUE**

Niveau 4 Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de Souveraineté alimentaire enregistré au BO/JO le 10/09/2011 – RNCP38076 – valable jusqu'au 01-01-2029

Contrôle continu de Formation (CCF) et épreuves ponctuelles terminales.

En cas de validation partielle : blocs valables à vie ou pour revalider les blocs manquants, sur la durée de validité du diplôme

+ **CERTIPHYTO DECIDEUR ENSA certifié par le MASA** par équivalence du diplôme – enregistré le 10/09/2016 - RS5655

+ **Attestation de formation et de compétences**

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation continue autre, en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (bac pro – BP ...): cf. www.onisep.fr

PUBLIC

Personnes ayant un projet de professionnalisation, de perfectionnement ou de reconversion visant un poste à responsabilité (Contrat de professionnalisation, plan de formation en entreprise, transition pro...)

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Être titulaire d'un CAP ou avoir suivi une scolarité complète de 2^d professionnelle « productions agricoles »

Avoir au minimum un niveau Galop 5 (recommandé)

Satisfaire à l'entretien et aux tests de positionnement

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Financement de parcours individuel accordé (contrat de professionnalisation, CPF Transition, AIF, autofinancement...)

Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur et des conditions générales de vente.

Satisfaire à l'entretien de positionnement et d'évaluation de la motivation

EFFECTIFS

8 Mini - 15 Maxi - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Salarié en contrat de professionnalisation rémunéré selon les grilles nationales (% du SMIC à SMIC)

Etat de présences par ½ journée transmis à l'employeur.

COÛT

Prise en charge possible par OPCO (OCAPIAT – AKTO ...), ATpro
Autre : Consulter le service recrutement.

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Accompagner les agents de l'Office Français de la Biodiversité à appréhender les problématiques des entreprises agricoles

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Apprendre et appréhender le monde agricole pour faciliter les contacts avec les agriculteurs de Nouvelle Aquitaine

ORGANISATION DE LA FORMATION

**3 jours à fixer sur
Avril 2026
& Octobre 2026**

*Dates susceptibles de modification
Limite d'entrée décalée / dérogation*

21h
En centre

Bilan
13H30 le
09 Oct. 25

Comprendre le monde agricole (acteurs, filière, systèmes d'exploitation...) d'un territoire pour en objectiver les enjeux, les contraintes et les atouts

Projeter et utiliser les informations dans la vie professionnelle, particulièrement dans les relations avec les agriculteurs

EFFECTIFS

8 Mini - 15 Maxi - Mixité de public possible

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue en centre (100%), sur 3 jours continus
Individualisation possible de parcours selon situation et sur dérogation de l'OFB

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap.

Consulter sur :

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30

Formateurs d'enseignement scientifique et professionnel du CFPPA et interventions de partenaires professionnels (table ronde, 2 agriculteurs avec visite de leur entreprise) en appui des locaux du CFPPA et de l'AGROCAMPUS Bordeaux Gironde – Appui également sur les exploitations viticoles de l'Agrocampus
Interventions et supports de formation en langue française.

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Face à Face pédagogique | <input checked="" type="checkbox"/> Théoriques & Pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pédagogie participative | <input checked="" type="checkbox"/> Suivi individuel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Visites d'entreprise | <input type="checkbox"/> Etudes de cas |
| <input type="checkbox"/> Situation pratique | <input type="checkbox"/> Stage individuel en entreprise |
| Formation ouverte à distance | |

Eventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

**AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE****SITE DE BLANQUEFORT DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE**

LIEU & CONTACT
Lycée Agricole Bordeaux
87 Av du GI de Gaulle 33290 Blanquefort
V PUCHAUD-DAVID - 05.56.35.61.15
contact@formagri33.com

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION**Attestation de formation**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PUBLIC

Agent de l'OFB et inscrit par l'OFB

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Maîtrise de la langue française, communication écrite et orale

Agent de l'OFB

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Financement de la formation par l'OFB dans le cadre d'un partenariat avec PREFERENCE FORMATION ET REANA

Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement
Entrée en formation aux dates fixes ou en cours selon positionnement validé avec et par l'OFB

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Aucune – Formation conçue spécifiquement pour l'OFB

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Maintien du statut initial de l'agent.

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

Financement formation par l'OFB

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires et frais de mission (transport- repas...)



OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Savoir piloter et connaître précisément les caractéristiques techniques et mécaniques des engins agricoles (tracteur, porteur, pulvérisateur, machine à vendanger notamment).
En extérieur ou en atelier, seul(e) ou en équipe, en tant qu'indépendant ou salarié, travailler sous l'autorité du responsable du site ou chef de chantier et suivre ses directives.

Assurer les différents travaux qui lui incombent en autonomie, sans supervision directe de sa hiérarchie. Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité important dans les tâches qui lui sont confiées.

Contrôler son travail en permanence, prendre en compte les opérations programmées et les données agro climatiques et fait face aux imprévus.

Analyser les problèmes, prendre les décisions en conséquence et apporter les éventuels correctifs (nouveau réglage, réparation de petites pannes).

Emploi : Conducteur de tracteur - Conducteur de machines agricoles - Conducteur d'engins d'exploitation agricole - Chauffeur agricole - Tractoriste - Agent tractoriste - Ouvrier(ère) tractoriste
Code ROME : A1101 : Conduite d'engins agricoles et forestiers - L1603 : Maintenance d'engins de chantier, levage manutention et de machines agricoles - A1302 : Contrôle et diagnostic technique en agriculture - A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel - A1416 Polyculture, élevage

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Conduire des engins agricoles spécifiques à la viticulture en toute autonomie, et en toute sécurité.

Prendre des décisions, rendre compte, conseiller si besoin son employeur ou son client. Utiliser la e technologie embarquée

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPÉTENCES

MONTAGNE : 12/11/25-19/01/27 ** 12/11/24-19/01/26

PAUILLAC : 12/11/25-20/01/27 ** 12/11/24-12/01/26

Contrat de Professionnalisation avec 490 H en centre sur 14 mois

Dates susceptibles de modification - Limite d'entrée décalée / dérogation

blocs Contenu des blocs de compétences

- | | |
|-----|---|
| N°1 | Assurer les opérations de récolte à partir d'automoteur. |
| N°2 | Réaliser les travaux mécanisés sur cultures avec des outils trainés |
| N°3 | Réaliser les travaux mécanisés sur cultures avec des outils portés |
| N°4 | Organiser et assurer la maintenance de 1e niveau des matériels et équipements |
| N°5 | Gérer la maintenance de 2ème et 3ème niveau d'un parc de matériels agricoles
Viticulture (49h) |

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue /alternance Temps plein : 7h par jour - Rythme continu - Horaires de formation en centre : 8h30-12h & 13h-16h30

Entreprise : se conformer aux horaires de l'entreprise d'accueil

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments access

aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel de MFR et du CFPPA

Interventions et supports de formation en langue française.

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Face à face pédagogique | <input checked="" type="checkbox"/> Théoriques & Pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pédagogie participative | <input checked="" type="checkbox"/> Suivi individuel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Etudes de cas | <input checked="" type="checkbox"/> Alternance |
| <input checked="" type="checkbox"/> Suivi individuel | |

Éventuelles participation aux actions de mobilité internationale

Formation en centre dispensée avec les matériels et plateformes techniques du CFPPA

Fournitures scolaires et combinaison de travail fournies par le centre de formation - EPI fournies par l'entreprise

Émargement quotidien et contrôle d'assiduité.

LIEU & CONTACT

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE SITE DE :

- **MONTAGNE DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE**

36 Route de Goujon 33570 MONTAGNE - 05.57.40.03.09

- **A PAUILLAC**

2 Boulevard HALIMBOURG, PAUILLAC - 05.56.35.61.05

Pascale DAGUET 05.56.35.61.15 - contact@formagri33.com

35

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION**CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE - CQP**

CONDUCTEUR D'ENGINS AGRICOLES – Niveau 4 /Fédération Nationale syndicat d'exploitant agricole –enregistré au BO/JO le 19-07-2024 - RNCP39346 valable jusqu'au 19/07/2027

Obtention du CQP si réussite aux épreuves terminales + contrôle continu de chaque bloc de compétences (une ou plusieurs évaluations orales et pratiques, en centre et en entreprise).

En cas de réussite partielle, délivrance d'une attestation des acquis et de la « préconisation du jury » pour l'obtention du CQP. Durée de validité des blocs illimitée

+ **CERTIPHYTO DECIDEUR ENSA certifié par le MASA** enregistré le 10/09/2016 - RS5655

+ **Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau

PUBLIC

Demandeurs d'emploi visant un poste de tractoriste avec des responsabilités, motivés et ayant des capacités d'analyse et synthèse

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Satisfaire à l'entretien de motivation du centre de formation

Avoir au minimum 18 ans le jour d'entrée en formation

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com>

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

cf. www.onisep.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Inscription sur dossier d'admission complet et acceptation du règlement intérieur. Complétude fiche d'inscription

Les parcours complets avec passage des évaluations sur l'ensemble des blocs seront prioritaires

Possibilité si places disponibles d'adaptation de parcours pour les candidats ayant déjà validé un ou plusieurs blocs du même référentiel

•Le positionnement validé par l'organisme de formation. Il valide le parcours de formation

•Dossier complet et signature d'un contrat de professionnalisation avec un employeur du secteur concerné.

•Financement accordé

•Accès à la session de formation organisée dans la limite du nombre de places disponibles

Si le seuil de places maxi est déjà atteint, sa candidature sera conservée et le candidat sera recontacté pour la prochaine session

EFFECTIFS

8 Mini – 12 Maxi/Session

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Salarié en contrat de professionnalisation rémunéré selon les grilles nationales (% du SMIC à SMIC)

Etat de présences par ½ journée transmis à l'employeur.

COUT

Prise en charge possible par OPCA (OCAPIAT – AKTO ...), ATpro

Autre : Consulter le service recrutement.

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Créer ou reprendre et gérer une entreprise agricole.
Maîtriser les techniques de production, de transformation, de commercialisation, d'utilisation d'agroéquipements, d'outils d'aide à la décision (OAD). Emploi : Agriculteur – Eleveur – Gérant d'entreprise agricole – Responsable d'élevage
Code NSF 210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture – ROME : 1416 - Polyculture, élevage - A1407 - Élevage bovin ou équin - A1409 - Élevage de lapins et volailles -


OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Former des gérants d'entreprise agricole, porteur de projet d'installation en reprise ou création de structure. Emploi durable.
Permettre l'obtention de la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA).

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

G1 : 11/09/2026-07/06/2027	1274h Dont 630h/présentiel 364h à distance & 280 h entreprise	Bilans 9h G1 : Date à fixer & 07/06/2027 G2 : Date à fixer & 12/07/2027
G2 : 16/10/2026-12/07/2027		
<i>Dates susceptibles de modification Limite d'entrée décalée / dérogation</i>		
C1- Planifier une évolution du système agri. C2- Conduire un itinéraire technique C3-Développer & promouvoir des produits/services C4- Gérer l'entreprise (administratif & financier) C5- Valoriser les produits et services de l'entreprise C6 « Transformer la production de fruits /légumes » C7 « Valoriser les haies multifonctionnelles dans l'agrosystème » & Piégeage + Transitions (NEO TERRA 1 & 3), citoyenneté et numérique durable + Accompagnement au projet & Comité technique de présentation du projet devant des partenaires		

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance au long de la formation.
Individualisation possible de parcours selon situation.
Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur : 
Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30
Stage : Horaires de l'entreprise
Formateurs d'enseignement du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA
Interventions et supports de formation en langue française.
 Face à Face pédagogique Pédagogie participative
 Suivi individuel Visites d'entreprise
 Etudes de cas Stage / entreprise
Formation ouverte à distance (40%) avec un tutorat, une salle est équipée en matériel informatique pour l'accès aux ressources en ligne sur la plateforme « e-formagri33 ».
Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacppa33.com/>

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (Certificat de spécialisation – BP ou Bac - BTS...) cf. www.onisep.fr
Vous trouverez toutes les informations légales relatives du CFPPA et notre offre de formations sur le site internet <https://cdfacppa33.com/>

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE

36

LIEU & CONTACT

SITE DE LA REOLE DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE
Place St Michel - 33 190 LA RÉOLE Luc SONILHAC
05 56 61 02 95 - contact.lareole@formagri33.com

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Brevet Professionnel RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

Niveau 4 du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire enregistré au BO/JO le 18/03/2017 – RNCP38093 (jusqu'au 01.01.2029)
Contrôle continu de validation des blocs de compétences. Délivrance du BP si réussite totale et 1 an d'activité professionnelle agricole ou 3 ans dans un autre secteur professionnel
En cas de validation partielle, blocs valables 5 ans. Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...)
+ CERTIPHYTO DECIDEUR ENSA certifié par le MASA par équivalence du diplôme – enregistré le 10/09/2016 - RS5655
+ Possibilité d'obtenir l'attestation de « PIEGEUR AGREE »
+ Attestation de formation et de compétences
Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion
COMITÉ TECHNIQUE : présentation du projet professionnel face à un jury d'évaluation et de conseils

PUBLIC

Tous les publics à la recherche d'un emploi ayant le projet de reprise ou de création d'entreprise et ayant fait les démarches d'inscription au PAIT.

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

1 an d'activité pro. agricole ou 3 ans d' un autre secteur + niveau 3 mini (CAP, BEP...) ou scolarité complète de classe de seconde.
+ Maîtrise des savoirs de base
+ Projet professionnel en lien avec la formation
+ Niveau recommandé / BP et.ou /aides à l'installation agricole
+ / FOAD : Aptitude au travail en autonomie & Aisance minimale / numérique (mail, téléchargement, bureautique...)
Satisfaire à l'entretien de positionnement.

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

ATTENTE DE CONFIRMATION DU FINANCEUR
Inscription obligatoire par le prescripteur ou auto-prescription
(France Travail, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers NA – <https://www.cap-metiers.pro/> - Action N° (EN COURS)
Dossier d'admission avec acceptation du règlement intérieur
Réunion d'information & préparation à la rentrée
Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques)

EFFECTIFS

8 Mini – 12 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

EN ATTENTE DE CONFIRMATION DU FINANCEUR

COÛT

ATTENTE CONFIRMATION FINANCEUR
AUTRES : Nous consulter pour étude d'un financement (CPF Transition, AIF, autofi...)
Équipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA.
A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Créer ou reprendre et gérer une entreprise agricole.
Maîtriser les techniques de production, de transformation, de commercialisation, d'utilisation d'agroéquipements, d'outils d'aide à la décision (OAD). Emploi : Agriculteur – Eleveur – Gérant d'entreprise agricole – Responsable d'élevage
Code NSF 210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture – ROME : 1416 - Polyculture, élevage - A1407 - Élevage bovin ou équin - A1409 - Élevage de lapins et volailles -

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Former des gérants d'entreprise agricole, porteur de projet d'installation en reprise ou création de structure. Emploi durable.
Permettre l'obtention de la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA).


ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

G3 : 01/09/25 – 23/06/26	1.393h Dont	Bilans 9h
G4 : 29/09/25 – 22/07/26	651h/présentiel 343h à distance & 399 h entreprise	G3 : 16/01 (13h30) & 23/06/26 G4 : 29/01 & 03/07/26
<i>Dates susceptibles de modification Limite d'entrée décalée / dérogation</i>		

Parcours en 3 étapes

Action préparatoire	Présenter, organiser et caractériser son projet Analyser le projet et déterminer le plan d'actions Valider son projet d'installation agricole
BP Responsable d'entreprise agricole	C1- Planifier une évolution du système agri. C2- Conduire un itinéraire technique C3-Développer & promouvoir des produits/services C4- Gérer l'entreprise (administratif & financier) C6 « Transformer la production de fruits /légumes » C7 « Valoriser les haies multifonctionnelles dans l'agrosystème » + Transitions, citoyenneté et numérique durable
Sécurisation	Consolider la démarche de projet, appréhender les réseaux pro. utiles, les fonctions techniques et managériales / projet et analyser le pré-projet

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance (71% en centre / 29% entreprise) au long de la formation.
Individualisation possible de parcours selon situation.
Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur : 
Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30
Stage : Horaires de l'entreprise
Formateurs d'enseignement du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA
Interventions et supports de formation en langue française.
 Face à Face pédagogique Pédagogie participative
 Suivi individuel Visites d'entreprise
 Etudes de cas Stage / entreprise
Formation ouverte à distance (40%) avec un tutorat, une salle est équipée en matériel informatique pour l'accès aux ressources en ligne sur la plateforme « e-formagri33 ».
Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (Certificat de spécialisation – BP ou Bac - BTSA...) cf. www.onisep.fr

Vous trouverez toutes les informations légales relatives du CFPPA et notre offre de formations sur le site internet <https://cdfacppa33.com/>

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE

LIEU & CONTACT **SITE DE LA REOLE DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE** **37**
Place St Michel - 33 190 LA RÉOLE Luc SONILHAC
05 56 61 02 95 - contact.lareole@formagri33.com

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION**Brevet Professionnel RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE**

Niveau 4 du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire enregistré au BO/JO le 18/03/2017 – RNCP38093 (jusqu'au 01.01.2029)

Contrôle continu de validation des blocs de compétences. Délivrance du BP si réussite totale et 1 an d'activité professionnelle agricole ou 3 ans dans un autre secteur professionnel

En cas de validation partielle, blocs valables 5 ans. Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+ **CERTIPHYTO DECIDEUR ENSA certifié par le MASA** par équivalence du diplôme – enregistré le 10/09/2016 - RS5655

+ **Possibilité d'obtenir l'attestation de « PIEGEUR AGREE »**

+ **Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion
COMITÉ TECHNIQUE : présentation du projet professionnel face à un jury d'évaluation et de conseils

PUBLIC

Tous les publics à la recherche d'un emploi.

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

1 an d'activité pro. agricole ou 3 ans d' un autre secteur + niveau 3 mini (CAP, BEP...) ou scolarité complète de classe de seconde.

+ Maîtrise des savoirs de base

+ Projet professionnel en lien avec la formation

+ Niveau recommandé / BP et.ou /aides à l'installation agricole

+ / FOAD : Aptitude au travail en autonomie & Aisance minimale / numérique (mail, téléchargement, bureautique...)

Satisfaire à l'entretien de positionnement.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacppa33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

PRF 2023MC2 jusqu'au 31/12/26 avec **inscription obligatoire par le prescripteur ou auto-prescription** (France Travail, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers NA – <https://www.cap-metiers.pro/> - Action N°202406256615

Dossier d'admission avec acceptation du règlement intérieur

Réunion d'information & préparation à la rentrée

Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques)

EFFECTIFS

6 Mini – 17 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible (- >40)

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

PRF : Rémunération mensuelle calculée selon la situation du stagiaire et son assiduité. Rémunération Pôle emploi ou régionale. Aide régionale aux frais de déplacements / Région

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

PRF23 lot24 - AUTRES : Nous consulter

pour étude d'un financement

(CPF Transition, AIF, autofi...)

Équipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA.

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires



OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Créer ou reprendre et gérer une entreprise agricole.
 Maîtriser les techniques de production, de transformation, de commercialisation, d'utilisation d'agroéquipements, d'outils d'aide à la décision (OAD).
 Emploi : Agriculteur – Eleveur - Gérant d'entreprise agricole – Responsable d'élevage
 Code NSF : 210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture - Formacodes : 21052 : Gestion exploitation agricole 12598 : Environnement agriculture


OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Former des gérants d'entreprise agricole, porteur de projet, d'installation en reprise ou création de structure.
 Permettre l'obtention de la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA).

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPÉTENCES

01/09/2026-30/06/2028	1.120h	Bilans à fixer
01/09/2025-30/06/2027		
01/09/2024-30/06/2026		
<i>Dates susceptibles de modification</i>		
<i>Limite d'entrée décalée / dérogation</i>		
C1- Se situer en tant que professionnel		
C2- Piloter le système de production		
C3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème		
C4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise		
C5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise		
C6 « Transformer la production de fruits ou légumes »		
C7 « Valoriser les haies multifonctionnelles dans l'agrosystème »		

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue par alternance. Individualisation possible de parcours selon situation 
 Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :
 Temps plein : 7h par jour - Rythme continu
 Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30
 Stage : Horaires de l'entreprise
 Formateurs d'enseignement du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLFPA
 Interventions et supports de formation en langue française.
 Face à Face pédagogique Pédagogie participative
 Suivi individuel Visites d'entreprise & Etudes de cas
 Situation pratique Stage individuel en entreprise
 Formation ouverte à distance (40%) avec un tutorat, une salle est équipée en matériel informatique pour l'accès aux ressources en ligne sur la plateforme « e-formagri33 ».
 Eventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (Certificat de spécialisation – BP ou Bac - BTS...) Module « sécurisation de l'installation agricole »: cf. www.onisep.fr

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfppa33.com/>

LIEU & CONTACT

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE
SITE DE LA REOLE DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE
 Place St Michel - 33 190 LA RÉOLE Luc SONILHAC
 05 56 61 02 95 - contact.lareole@formagri33.com

38

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION**Brevet Professionnel RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE**

Niveau 4 du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire enregistré au BO/JO le 18/03/2017 – RNCP38093 (jusqu'au 01.01.2029)

Contrôle continu de validation des blocs de compétences.
 Délivrance du BP si réussite totale et 1 an d'activité professionnelle agricole ou 3 ans dans un autre secteur professionnel

En cas de validation partielle : blocs valables à vie ou pour revalider les blocs manquants, sur la durée de validité du diplôme.
 Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+ **CERTIPHYTO DECIDEUR ENSA certifié par le MASA** par équivalence du diplôme – enregistré le 10/09/2016 - RS5655

+ Attestation de formation et de compétences

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

PUBLIC

Personnes ayant un projet de professionnalisation, de perfectionnement ou de reconversion visant un poste à responsabilité (Contrat de professionnalisation, plan de formation en entreprise, transition pro...)

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Niveau 3 + 1 an d'activité professionnelle en agriculture ou 3 ans dans tous domaines professionnels + diplôme de niveau 3 minimum (CAP, BEP...) ou scolarité complète de classe de seconde.

Maîtrise indispensable des savoirs de base + aptitude au travail en autonomie et avec l'outil numérique pour la FOAD.

Satisfaire à l'entretien et aux tests de positionnement

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Financement de parcours individuel accordé (contrat de professionnalisation, Transition Pro, AIF, autofinancement...)
 Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques)

Satisfaire à l'entretien de positionnement et d'évaluation de la motivation

EFFECTIFS

8 Mini – 36 Maxi - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Selon statut, salarié de contrat de professionnalisation, en Transition pro....

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COÛT

Prise en charge possible par OPCO (OCAPIAT – AKTO), ATpro

Autre : Consulter le service recrutement.

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Gérer une entreprise.

Maîtriser les techniques de production, de transformation, de commercialisation, d'utilisation d'agroéquipements, d'outils d'aide à la décision (OAD).

Emploi : Agriculteur – Eleveur - Gérant d'entreprise agricole – Responsable d'élevage

Code NSF : 210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture - Formacodes : 21052 : Gestion exploitation agricole 12598 : Environnement

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Former des gérants d'entreprise agricole, porteur de projet d'installation en reprise ou création de structure.

Permettre l'obtention de la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA).

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

G3 : 21/10/2025–07/07/2026

G4 : 23/09/2025-09/06/2026

Dates susceptibles de modification
Limite d'entrée décalée / dérogation

615h

440h en centre (dont
76h / centre)
& 175h en stage

Bilans 9h VISIO

G3: 21/01 &
09/06/26

G4 : 21/01 &
07/07/26

C1- Se situer en tant que professionnel

C2- Piloter le système de production

C3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

C4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

C5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise

C6 « mettre en œuvre une animation dans l'entreprise agricole »

C7 « Valoriser les haies multifonctionnelles dans l'agrosystème »

Ces blocs de compétences sont abordés par grand domaine : vente – production – installation – Faune sauvage & cynégétique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance en centre (70%) et en entreprise (SAE) (30%), au long de la formation.

Individualisation possible de parcours selon situation

Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur :

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30

Stage (SAE) : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Face à face pédagogique | <input checked="" type="checkbox"/> Théoriques & Pratiques) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pédagogie participative | <input checked="" type="checkbox"/> Suivi individuel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Visites d'entreprise | <input checked="" type="checkbox"/> Etudes de cas |
| <input checked="" type="checkbox"/> Situation pratique | <input checked="" type="checkbox"/> Stage individuel en entreprise |
| <input checked="" type="checkbox"/> Formation ouverte à distance (80%) avec un tutorat, une salle est équipée en matériel informatique pour l'accès aux ressources en ligne sur la plateforme « e-formagri33 ». | |

Eventuel accès aux actions de mobilité internationale menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études

(Certificat de spécialisation – BP ou Bac - BTSA...): cf. www.onisep.fr

LIEU &
CONTACT

AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE

SITE DE LA REOLE DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE

Place St Michel - 33 190 LA RÉOLE Luc SONILHAC

05 56 61 02 95 - contact.lareole@formagri33.com

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION**Brevet Professionnel RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE**

Niveau 4 du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire enregistré au BO/JO le 18/03/2017 – RNCP38093 (jusqu'au 01.01.2029)

Contrôle continu de validation des blocs de compétences.

Délivrance du BP si réussite totale et 1 an d'expérience pro.

En cas de validation partielle : blocs valables à vie ou pour revalider les blocs manquants, sur la durée de validité du diplôme.

Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+ **CERTIPHYTO DECIDEUR ENSA certifié par le MASA** par équivalence du diplôme – enregistré le 10/09/2016 - RS5655

+ **Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

COMITÉ TECHNIQUE : présentation du projet professionnel face à un jury d'évaluation et de conseils

Public

Tous les publics ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise agricole.

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

1 an d'activité professionnelle + diplôme de niveau 5 minimum. (Dérogation possible).

Aptitude au travail en autonomie et avec l'outil numérique pour.

Satisfaire à l'entretien et aux tests de positionnement.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacfp33.com/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Financement de parcours individuel accordé (CPF, CPF Transition, autofinancement...)

Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques)

Entrée en formation aux dates fixes

EFFECTIFS

10 Mini - 20 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

Modalités de rémunération

Aucune rémunération en dehors du maintien du statut antérieur du stagiaire selon sa situation

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

Financement de parcours individuel

Nous consulter pour étude d'un financement dédié (CPF Transition, AIF, autofinancement...).

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

OBJECTIF METIER & DEBOUCHES

Justifier des compétences acquises pour occuper un poste d'ouvrier qualifié, d'ouvrier hautement qualifié ou d'entrepreneur agricole.

OBJECTIFS D'ACCOMPAGNEMENT DE FORMATION

Obtenir un diplôme permettant de valoriser l'expérience à de fins d'évolution ou de reconversion professionnelle (diplômes, titres ou certificats de formation professionnelle délivrés par le Ministère de l'agriculture,
Etre accompagné(e) pour rédiger son dossier de validation et pour préparer le ou les entretiens avec le jury, d'un titre ou certificat de formation professionnelle délivrés par le Ministère de l'agriculture


ORGANISATION**14 à 24 heures d'accompagnement**

à définir selon les besoins du candidat et ses modalités de financement selon les demandes

Entrée sans délai autorisé

Information, orientation et positionnement des candidats
Accompagnement individuel ou collectif du candidat pour l'élaboration de son dossier
Préparation à l'entretien avec le jury selon la certification choisie
En cas de validation partielle :
Accompagnement complémentaire (post jury) dans la mise en œuvre des préconisations formulées par le jury
Préparation au second entretien avec le jury
Accompagnement possible à distance.
Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH, nous contacter.

MODALITÉS

Accompagnement selon le plan défini avant inscription.
Horaires sur rendez-vous.
Adaptation possible de la formation (ACCEA) & bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Consulter sur : 
Interventions et supports avec le référent en langue française.

- Suivi individuel
- Face à face pédagogique
- Pédagogie participative
- Etudes de cas
- Théoriques & Pratiques
- Alternance

Matériel et plateformes techniques du CFPPA

Fournitures scolaires fournies par l'intéressé

Emargement et contrôle d'assiduité

Présentiel et à distance. Le 1er et le dernier entretien sont toujours en présentiel. L'échelonnement des entretiens est établi en concertation avec le candidat cela peut aller de 3 à 6 mois.

Plaquette détaillée : consultable à consulter sur : http://www.formagri33.com/epl/images/pdf/CFA_CFPPA/2021/doc_1_-PLAQUETTE_ACCGT_VAE_v2.pdf

EFFECTIFS

4 à 8 entretiens individuels

AUTRES VOIES & POURSUITE POSSIBLE

cf. www.onisep.fr

**AGROCAMPUS BORDEAUX GIRONDE
SITE DE BLANQUEFORT ET DE MONTAGNE
DU CFA/CFPPA DE LA GIRONDE**

40

**LIEU &
CONTACT**

Lycée Agricole Bordeaux

87 Av du Gl de Gaulle CS 90113 33290 Blanquefort

MATHILDE CHAUMARAT & DANIELLE COUPEZ :

contact@formagri33.com

05.56.35.61.15 – 05 56 35 61 14

Contact DRAAF :

Sabrina COTTEREAU : 05 49 03 11 78 / 07 61 64 46 06

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Tous diplômes, titre ou certificat de formation professionnelle délivrés par le Ministère de l'agriculture
Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

Taux de réussite, insertion et satisfaction des stagiaires

Consulter

PUBLIC

Tous publics quelque soit l'âge et le niveau de formation pouvant justifier d'un an d'expérience professionnelle dans le secteur de la certification visée

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

Demander la recevabilité à la DRAAF/SRFD . Rédiger le dossier de recevabilité (ressource :

) : si

le dossier est recevable, le candidat est inscrit au diplôme demandé et un dossier de validation lui est envoyé par la DRAAF.

L'accompagnateur du CFPPA propose une aide méthodologique pour décrire et analyser les activités du candidat et rédiger son dossier. Présenter son dossier au jury : 5 exemplaires version papier et 1 en numérique version PDF à envoyer à la DRAAF.

Présentation au passage pour l'obtention du diplôme

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

Inscription sur dossier complet et acceptation du règlement intérieur.

Complétude fiche d'inscription

Sur accord de recevabilité du candidat.

dossier de candidature

contrat d'accompagnement

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Conserve son statut.

Selon le financement de l'accompagnement. état de présence et assiduité adressé au financeur

COÛT

L'action de VAE est imputable dans le cadre du budget de formation de l'entreprise, financé par son Opérateur de Compétences (OPCO), en sollicitant une aide financière auprès de son conseiller emploi (France Travail, ...) ou à la charge du candidat si celui-ci ne souhaite pas en informer son employeur et réaliser la démarche hors temps de travail, en utilisant son compte CPF.

A charge du stagiaire petites fournitures scolaires

Les **CDFA et CFPPA* de la Gironde** sont 2 centres constitutifs de **l'AGRO CAMPUS Bordeaux Gironde**** aux côtés de :

- 3 lycées agricoles de Blanquefort, Bommès et Montagne
- Lycée horticole Camille Godard du Haillan
- 3 exploitations viticoles :
 - Château Dillon en AOP Haut Médoc à Blanquefort,
 - Château La Tour Blanche 1^{er} grand cru classé en AOP Sauternes à Bommès
 - Châteaux Grand Baril et Real Caillou en AOP Montagne St-Emilion et Lalande de Pomerol à Montagne.

Ces centres présentent

- **une offre de formations de proximité sur 9 sites girondins**
- **et des actions sur mesure en entreprise.**

Les **formations en alternance** sont réalisées en centre et sur l'entreprise. Ces **formations qualifiantes permettent de se diplômer**, du CAP à ingénieur, dans des domaines diversifiés. Des dispositifs de **découverte des métiers** sont également proposés pour les personnes en voie de reconversion professionnelle.

Par ailleurs, les formations destinées à l'initiation ou au perfectionnement permettent le **développement des compétences** des demandeurs d'emploi, salariés ou chefs d'entreprise. Et ce, qu'elles soient issues du catalogue de formation inter-entreprises ou créées à la carte.

LE CFPPA DE LA GIRONDE

EXPERT RECONNU SUR LES CHAMPS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE

Plus de 25 ans d'expérience

Un public varié : salariés, exploitants, demandeurs d'emploi, demandes individuelles, entreprises

DOMAINES DE FORMATION

- viticulture -œnologie
- viticulture de précision
- agroéquipements, machinisme, conduite d'engins
- jardins-espaces verts, aménagements paysagers
- tonnellerie
- installation agricole
- conchyliculture
- Palefrenier soigneurs & Santé animale
- Travaux de la cave

SES PARTENAIRES

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
- Conseil Départemental de la Gironde
- Municipalités
- Associations d'insertion
- Organismes de formation partenaires tels que AEROCAMPUS, TELESPIAZIO, entreprises du secteur agricole et para agricole, FRMFR.....

SES ENGAGEMENTS QUALITE

S'ENGAGE A

- 1-Répondre dans les 5 jours ouvrés** (contact et/ou rendez-vous), à toute demande d'analyse personnalisée des besoins en formation
Accueil individualisé par un conseiller garanti (sauf dispositifs relevant des informations collectives)
- 2-Assurer les missions du centre par du personnel compétent et formé**
30% mini. des agents en formation par an
- 3-Réaliser des formations de qualité**
Plus de 80% de réussite aux certifications (titres, diplômes, certificats)
- 4- Proposer un accès WIFI et YPAREO à l'ensemble des stagiaires**
dont la formation excède 200H
- 5- Améliorer nos pratiques** à partir de l'écoute des stagiaires
 - mesurer la satisfaction sur l'ensemble des formations
 - assurer 80% de satisfaction globale mini
 - communiquer ces éléments aux usagers externes/internes.

*Centre Départemental de Formation d'Apprentis et Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

** Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles – EPLEFPA dénommé AGRO CAMPUS



L'EPLEFPA est certifié au titre des catégories suivantes :

- **ACTIONS DE FORMATION**
- **ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE**
- **ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE**

La certification est double : **QUALIFORMAGRI** et **QUALIOPI**.

Elle concerne :

- les actions de formation,
- les actions permettant de valider les acquis de l'expérience
- et les actions de formation par apprentissage.

Dans ce contexte, sont menées des enquêtes auprès des stagiaires, des entreprises de stage ou employeurs et des financeurs de formation. Les données nous permettent de diffuser les taux de réussite aux examens, ainsi que les taux de satisfaction et d'insertion sur nos formations. Après analyse, elles servent de base pour toute amélioration des formations et du fonctionnement afin de répondre au mieux aux attentes des apprenants.

Pour tout interrogation ou remarques en lien avec le fonctionnement du centre et des formations, vous pouvez vous rapprocher en premier lieu du site de formation. Parallèlement, vous avez la possibilité de contacter

l'animatrice qualité à l'adresse suivante : qualite.cfa@formagri33.com

ANefa GIRONDE

www.anefa.org

Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture

CAP METIERS

www.cap-metiers.fr

CMaFormation

www.entrepot.aquitaine-cap-metiers.fr

Inscription/prescription et diffusion de l'offre de formation régionale

FRANCE COMPETENCES

www.francecompetences.fr

Répertoire National des certifications nationales

FRANCE TRAVAIL

www.labonneformation.pole-emploi.fr

Formation et marché du travail

MINISTERE DE L'AGRICULTURE www.chlorofil.fr

Référentiel professionnel, de formation et de certification

OCAPIAT

www.ocapiat.fr

Référentiel CQP – financement formation par alternance et de salariés

ONISEP

www.onisep.fr

Info. sur les formations et les métiers (orientation – poursuite d'étude....)

05.56.35.61.15
contact@formagri33.com

CONSEIL EN FORMATION

Valentine VERGERON - Conseil en Formation : 05.56.35.61.18 – valentine.vergeron@educagri.fr

CONSEIL EN FORMATION - INGÉNIERIE - SUIVI DES MARCHÉS

Véronique PUCHAUD-DAVID - Conseil en Formation & marché :
05 56 35 61 12 / 06.75.62.89.11 – veronique.puchaud-david@educagri.fr

<https://cdfacfp33.com>



Les AgriCafés de la FORMATION PRO

CANDIDATS & PROFESSIONNELS

À BLANQUEFORT - Le mercredi de 14h à 16h – Hors vacances scolaires

- De préférence sur RDV jusqu'au mardi soir précédent -

